



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

L'éducation en faveur des enfants déplacés du Tchad : Cas de la région de Sila

Présenté par

Mahamat Nour MOLLI

Pour l'obtention d'un Master en Développement de l'Université Senghor

Département Administration et Gestion

Spécialité Management de Projet

Le 15 Avril 2013

Devant le jury composé de :

Madame Danièle Bordeleau

Directrice du Département Administration- Gestion Université Senghor d'Alexandrie

Président

Madame Nawel Benthari

Chargée de cours, Académie Arabe des Sciences et Technologie, Alexandrie, Egypte

Membre

Monsieur Lucien Gendron

Professeur, Université de Québec à Chicoutimi.

Membre

Remerciements

En prélude à ce mémoire, nous adressons nos sincères remerciements aux personnes qui nous ont apporté leur soutien dans la réalisation de ce travail. Ces remerciements vont à l'endroit de :

Mme Danièle BORDELEAU, directrice du département Administration et Gestion et son assistante Mme Suzanne YOUSSEF pour leur disponibilité et la qualité des services offerts tout au long de notre séjour à l'université Senghor d'Alexandrie- Egypte.

Au corps professoral qui n'a ménagé aucun effort pour nous donner les connaissances et outils de développement. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude et notre reconnaissance.

A ma mère, mon épouse, mes enfants (AHMED et MARIAM), mes frères et sœurs sans oublier mes collègues.

A tout le personnel de l'université Senghor d'Alexandrie.

Mahamat Nour Molli

Dédicace

Je dédie ce mémoire :

Aux enfants déplacés de la région de Sila qui, malgré les conditions difficiles d'apprentissage, trouvent la joie et l'espoir d'une nouvelle vie.

Résumé

La présente étude s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de l'enseignement primaire dans les écoles des sites de personnes déplacées de la région de Sila au Tchad. Elle est basée sur l'observation participante, la revue documentaire et les entretiens menés avec les acteurs du projet «éducation primaire dans les sites de personnes déplacées» d'une part et les spécialistes de l'éducation des agences humanitaires des Nations Unies d'autre part. Cette étude fait ressortir l'un des problèmes majeurs que connaît le système éducatif tchadien. Il s'agit de l'insuffisance des conditions d'enseignement primaire dans les écoles des sites de personnes déplacées. Ce problème se caractérise par le nombre insuffisant des salles de classe, un déficit d'enseignants qualifiés, l'insuffisance de manuels scolaires, un taux d'abandon d'élèves et une disparité entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation primaire. L'analyse de ces déterminants montre que les conditions pour une éducation inclusive de qualité sont insuffisantes. La communauté, l'Etat tchadien et ses partenaires au développement du secteur éducation sont interpellés à l'amélioration des conditions d'enseignement primaire dans les écoles de sites de déplacés pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous.

Mots-clefs

Personnes déplacées, éducation inclusive et de qualité, sites de déplacés.

Abstract

The present study is part of the improvement of primary education in the schools of internal displaced population sites of the Sila region in Chad. It is based on participant observation, document review and interviews with stakeholders in the implementation of the project “primary education in IDP sites” education humanitarian agencies UN specialists. This study highlights one of the major problems that know the Chadian education system. It is inadequate in terms of primary schools in IDP sites. This problem is characterized by an insufficient number of classrooms, lack of qualified teachers, lack of textbooks, a dropout rate of students and a disparity between girls and boys in access to education primary. The analysis of these determinants shows that the conditions for inclusive education and quality are insufficient. The community, the Chadian government and its development partners in the education sector are challenged to improve the conditions of primary schools in IDP sites to contribute to the achievement of education for all.

Key-words

Internal displaced persons, inclusive education and quality IDP sites.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- AFD: Agence Française de Développement
- AME: Association des Mères Educatrices
- APE: Association des Parents d'Elèves
- APICED: Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education
- BAD: Banque Africaine de Développement
- BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle
- CE: Cours Elémentaire
- CICR: Comité International de la Croix Rouge
- CM: Cours Moyen
- CONFEMEN: Conférence des Ministre de l'Education Nationale des Pays ayant le français en partage.
- CP: Cours Primaire
- DREN: Délégation Régionale de l'Education Nationale
- ECHO: European Commission of Humanitarian Office (Office d'aide Humanitaire de l'Union Européenne).
- EPT: Education Pour Tous
- FNUAP: Fonds des Nations Unies pour la Population
- IDA: International Development Association (Association Internationale de Développement)
- IDEN: Inspection Départementale de l'Education Nationale
- IDP: Internal Displaced Populations (Populations Internes Déplacées)
- INSEED: l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques
- INTERSOS: International SOS
- IRIN Global: Service de communication UNOCHA
- ISESCO: Organisation Islamique pour les Sciences, la Culture et l'Education
- ISSUED: Institut Supérieur des Sciences de l'Education du Tchad
- IUESUE: Institut d'Etude de Sécurité de l'Union Européenne.
- JRS: Jesuit Refugees Services (Services Jésuites pour les Réfugiés)
- MEN: Ministère de l'Education Nationale
- MICS: Enquête à Indicateurs Multiples
- MINURCAT: Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad
- ONG: Organisation Non Gouvernementale
- PAM: Programme Alimentaire Mondial
- PARSET: Programme d'Appui aux Reformes du Système Educatif Tchadien
- PASEC: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs
- PME: Partenariat Mondial pour l'Education
- PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

- SIPEA: Stratégie Intérimaire Pour l'Education et l'Alphabétisation
- TBS: Taux Brut de Scolarisation
- TNS: Taux Net de Scolarisation
- UNHCR: Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- UNOCHA: Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU.
- URD: Agence de Secours d'Urgence et Développement

Liste des illustrations

Liste des Tableaux

Tableau 1: Synthèse des résultats	34
Tableau 2: Description de la population interviewée	37
Tableau 3:Appréciation de la participation communautaire	38
Tableau 4: Plan d'action opérationnel du comité	44
Tableau 5: Budget estimatif du plan opérationnel	45

Liste des Figures

Figure 1: Couverture scolaire inéquitable et insuffisante	8
Figure 2: Des parents d'élèves transportant les tableaux lors de la rentrée scolaire en Octobre 2008 ...	13
Figure 3: Des élèves de la classe de CP1. 2009.	13
Figure 4: Diagramme d'Ishikawa.....	31
Figure 5: Effectif annuel des élèves de 2008 à 2011	36
Figure 6: Ratio des élèves par maitre	37

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Liste des illustrations.....	vii
Table des matières.....	viii
Introduction.....	2
1 Problématique de l'éducation primaire dans les sites de déplacés de Sila.....	5
1.1 Le contexte général de l'éducation primaire.....	6
1.1.1 Problèmes du système éducatif tchadien.....	6
1.1.2 Education primaire dans les sites de déplacés de la région de Sila.....	9
1.1.3 Contraintes de l'éducation primaire dans les sites de déplacés.....	12
1.2 Questions de recherche.....	13
1.3 Objectifs de recherche et résultats attendus.....	14
1.3.1 Objectifs de recherche.....	14
1.3.2 Résultats attendus.....	14
1.4 Synthèse des données disponibles.....	14
2 Cadre conceptuel et opératoire de l'étude.....	16
2.1 Cadre conceptuel de l'étude.....	16
2.1.1 Personnes déplacées.....	16
2.1.2 Sites des personnes déplacées.....	16
2.1.3 Assistance humanitaire.....	17
2.1.4 Education en situations d'urgence.....	17
2.1.5 Objectifs de l'éducation pour tous.....	18
2.1.6 Principes directeurs pour une éducation inclusive.....	19
2.1.7 Les facteurs clés pour la qualité de l'éducation.....	20
2.1.8 Normes minimales de l'éducation en situations d'urgence.....	21
2.1.9 Cadre national de protection des personnes déplacées.....	22
2.2 Cadre opératoire de l'étude.....	23
2.2.1 Les critères de l'éducation inclusive de qualité.....	23
3 Méthodologie de recherche.....	25
3.1 Cadre méthodologique.....	25
3.1.1 Observation participante.....	25

3.1.2	Entretien semi- directif	27
3.1.3	Revue documentaire	27
3.2	Outils d'identification du problème	29
3.2.1	Brainstorming	29
3.2.2	Méthode de 5 pourquoi	29
3.2.3	Diagramme d'Ishikawa	30
3.3	Variables étudiées	32
3.3.1	Variable dépendante	32
3.3.2	Variables indépendantes.....	32
4	Résultats et proposition d'un cadre stratégique de plaidoyer.	33
4.1	Résultats de l'étude	33
4.1.1	Synthèse des résultats	34
4.1.2	Analyse quantitative des résultats.....	36
4.1.3	Vérification de l'hypothèse	38
4.2	Proposition d'un comité de plaidoyer.....	39
4.2.1	Contexte et justification pour la mise en place du comité de plaidoyer	39
4.2.2	La stratégie du comité de plaidoyer pour l'éducation en faveur des déplacés	40
4.2.3	Innovation.....	43
4.2.4	Plan d'action opérationnel du comité	44
4.2.5	Budget estimatif	45
4.2.6	Limites de recherche	45
	Conclusion	46
	Références bibliographiques.....	48
	Annexes	50

Introduction

Le Tchad est un pays enclavé situé au cœur de l'Afrique avec une superficie de 1.284.000 Km². Il est limité au Nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Niger, le Nigeria et le Cameroun, au Sud par la République Centrafricaine. Indépendant depuis le 11 Août 1960, le pays a connu pendant plusieurs décennies des troubles politico militaires. L'avènement de la démocratie en 1990 ouvre la porte au multipartisme politique, des élections ont été régulièrement organisées. Le pays est divisé en 23 régions avec une population estimée à 11 500 000 habitants (Banque mondiale 2011).

Entré en octobre 2003 dans le cercle des pays producteurs et exportateurs du pétrole, le Tchad présente des opportunités économiques croissantes pour son décollage socio-économique. Le gouvernement du Tchad a inscrit, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté version 2, l'éducation fondamentale obligatoire parmi ses priorités et figure sur l'axe de valorisation des ressources humaines. Plusieurs programmes et projets ont été mis en œuvre depuis 1990 et des réformes importantes sont en cours pour répondre aux questions d'accès à l'éducation de qualité au Tchad.

La région de Sila est l'une de 23 régions que compte le Tchad. Elle est située à l'Est du pays et fait frontière avec la région du Darfour au Soudan. Elle a été créée par décret présidentiel de février 2008 et GozBeida en est la capitale. Elle s'étend sur une superficie d'environ 40 006 Km² et compte deux préfectures (Kimiti et Djourouf Al Hamar) et une dizaine de sous-préfectures. Au Nord, elle a une frontière avec la région du Ouaddaï, à l'Est avec le Soudan et au Sud avec la République Centrafricaine. La population de la région est estimée à 471 842 habitants dont plus de 347 273 à GozBeida (Délégation régionale de la Sante, Octobre 2012).

En 2003, cette région a connu un afflux massif des réfugiés soudanais en provenance du Darfour. Ces réfugiés fuyaient les atrocités des conflits armés du Darfour. Ces conflits qui opposaient les mouvements de rébellion soudanaise au gouvernement du Khartoum ont été dramatiques et complexes. La complexité de ces conflits violents s'est traduite par la détérioration des relations politico diplomatiques entre le Tchad et le Soudan. Ce qui favorisa l'émergence des mouvements de rébellion au Tchad et exacerba les conflits intercommunautaires. En effet les deux Etats s'accusèrent mutuellement de tentative de déstabilisation menée par de rébellion. Ils se livrèrent à des guerres interposées et soutenues par des milices ou des mouvements de rébellion. Ces opérations belliqueuses d'une extrême violence ont provoqué d'importantes pertes humaines estimées à environ de 200,000 personnes, 2 000 000 des déplacés au Soudan, 450,000 réfugiés Soudanais au Tchad et plus de 170,000 tchadiens déplacés à l'intérieur des régions de Sila et Ouaddaï.

En 2006, la région de Sila a accueilli environ 102 000 Tchadiens en provenance des localités situées aux confins du Darfour Soudanais (OCHA, 2010). Ces populations ont été installées dans 11 sites des déplacés situés autour de trois principales villes de la région : GozBeida, Koukou et Kerfi. Elles sont prises en charge par la communauté humanitaire déjà sur place à travers le programme d'assistance

humanitaire multisectoriel en faveur des populations déplacées.

On compte parmi ces populations, environ 20400 enfants en âge de scolarisation. Exposés à toutes formes de violences et de traumatismes, ces enfants ont bénéficié du projet d'éducation primaire dans les sites des déplacés mis en œuvre par l'organisation non gouvernementale Jesuit Refugees Services (JRS) depuis 2007. Ce projet a bénéficié de l'appui technique et financier de Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). La Délégation Régionale de l'Education Nationale veille à l'application de programme d'enseignement dans les écoles des sites des déplacés. Elle mène un plaidoyer constant avec le Ministère de l'Education Nationale du Tchad pour l'envoi des enseignants qualifiés à ces écoles. Notre sujet: «l'éducation en faveur des enfants déplacés du Tchad: Cas de la région de Sila» s'inspire d'une part de notre expérience professionnelle dans le milieu humanitaire notamment, l'observation des conditions d'apprentissage des enfants en zones de conflits. Et d'autre part, par l'importance de l'éducation à l'édification de la paix. De ce point de vue, seule l'éducation de qualité peut contribuer à la stabilité économique, sociale et politique d'un pays.

En effet, l'éducation au Tchad fait face à d'énormes défis en raison de l'instabilité politique que le pays a connue depuis les années 1963. Cette instabilité marquée par de séries de violences politico militaires a paralysé le fonctionnement des institutions étatiques, privant ainsi une partie significative des populations d'une éducation de qualité. Les enfants en âge de scolarisation au Tchad représentent 18% de la population (Banque Mondiale, 2011). Le taux d'analphabétisme est de 78% et celui d'achèvement du cycle primaire est estimé à 37% en 2011(UNESCO, 2012.p.6 & 11). Quant au taux de redoublement, il est de 22%, et l'indice de parité¹ entre les sexes est de 0,72 alors qu'il faudrait atteindre 0,90 seuil fixé en 2010 dans la marche vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015². Le système éducatif tchadien fait face à deux problèmes: celui de son accès et celui de sa qualité.

Les localités tchadiennes frontalières avec le Darfour soudanais sont caractérisées par une insuffisance des infrastructures scolaires. Elles ont connu de longues périodes des violences armées. Cette situation ne favorise pas les conditions de vie et de travail aux enseignants qualifiés, recrutés par l'Etat et qui refusent de se rendre aux zones d'affectation.

Ainsi donc, l'éducation primaire dans les sites de personnes déplacées répond-elle aux critères d'inclusion et de qualité ?

Afin de mieux analyser la problématique de notre thème, nous nous sommes appuyés sur l'observation participante, la revue documentaire et de l'entretien semi-directif avec les associations des parents d'élèves, les acteurs de mise en œuvre du projet, les spécialistes de l'éducation (UNICEF, OCHA). Pour aborder le mémoire, nous l'avons subdivisé en quatre chapitres. Le chapitre premier fait mention de la problématique de l'éducation primaire dans le site des déplacés. Le deuxième chapitre aborde

¹ L'indice de parité entre les sexes est le rapport entre les valeurs d'un indicateur déterminé pour les filles et les garçons, la parité étant égale à 1.

² UNESCO 2012 : Rapport mondial suivi de progrès éducation pour tous. P.124.

l'approche théorique sur l'éducation en situations d'urgence. Le troisième chapitre évoque la méthodologie utilisée. Enfin le quatrième chapitre est consacré aux résultats et propositions pour améliorer l'éducation dans les sites des déplacés.

1 Problématique de l'éducation primaire dans les sites de déplacés de Sila

Le projet « Education primaire dans les sites de déplacés » est mis en œuvre par l'ONG Jesuit Refugees Services (JRS) en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Ministère tchadien de l'Education Nationale dans le cadre de la réponse humanitaire aux personnes déplacées de la région de Sila pour la période 2007-2012. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation des enfants déplacés de GozBeida, Koukou et Kerfi, les trois départements administratifs de la région.

Le projet est confronté au problème général que connaît le système éducatif tchadien en termes d'accès et de qualité. Cette situation est beaucoup plus importante en période de crise car la zone de Sila est caractérisée pendant la période de crises par une insécurité quasi permanente avec un afflux massif des réfugiés Soudanais et environ 102 000 tchadiens déplacés en provenance des localités frontalières du Darfour ³(HCR 2009). Cette situation se manifeste par:

- une insuffisance des infrastructures scolaires;
- un faible taux de scolarisation;
- des disparités entre les sexes et un déficit d'enseignants qualifiés;
- un faible niveau de formation des enseignants;
- un mauvais fonctionnement des comités scolaires.

Au regard de ce qui précède, nous avons estimé nécessaire d'aborder la question pour analyser les conditions d'enseignement primaire et contribuer à l'amélioration de l'éducation en situations d'urgence dans cette région.

C'est dans ce cadre que le présent chapitre élucidera le contexte de l'éducation au niveau national et sa particularité dans les sites des déplacées de Sila, les questions de recherche, les objectifs de recherche et la synthèse des données du terrain.

³ Rapport global de 2009 UNHCR sur le Tchad P.1 données globales sur les statistiques des réfugiés Soudanais et déplacés tchadiens.

1.1 Le contexte général de l'éducation primaire

L'insuffisance des salles de classes et des enseignants qualifiés dans certaines localités caractérise principalement le problème de l'éducation primaire au Tchad. A cela s'ajoute l'insuffisance de manuels scolaires et des programmes de renforcement des capacités des enseignants. Le niveau d'engagement budgétaire de l'Etat dans le secteur est jugé faible.

En 2010, le nombre d'enfants en âge de scolarisation est estimé à 2 128 544 soit près de 18 % de la population totale. Ces estimations prévoient une augmentation annuelle de près de 100 000 enfants impliquant potentiellement une forte demande de scolarisation. Le système éducatif primaire est à 93 % francophone, 4 % arabophone et 3 % bilingue (français et arabe). Les dépenses d'éducation en 2011 ont représenté environ 10% du budget annuel (SIPEA. 2012 p.6).

Le gouvernement du Tchad a promulgué la loi N°16/PR/2006 du 13 Mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien. Cette loi organise le système en circonscriptions de niveau supérieur dénommées académies qui sont subdivisées en délégations régionales de l'éducation nationale. Les délégations sont subdivisées en inspections départementales. Un ensemble de programmes d'actions est mis en œuvre pour accompagner la nouvelle orientation du système éducatif. En dépit de ces efforts, on constate les difficultés d'accès aux établissements scolaires et de l'enseignement de qualité dans plusieurs localités du pays.

1.1.1 Problèmes du système éducatif tchadien

Le système éducatif tchadien fait face aux problèmes d'accès et de qualité de l'éducation. Ces problèmes affectent beaucoup de régions du pays en particulier celles qui ont connu de longues périodes de trouble. Le gouvernement, conscient de ces problèmes, a inscrit dans le cadre de sa Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) la question de l'éducation sur l'axe prioritaire. (SNRP 2, 2011 p.39). Ces problèmes constituent de défis à relever à moyen terme.

a) Défis d'accès à l'éducation

Les disparités d'accès à l'éducation sont les résultantes de la répartition inéquitable et insuffisante des infrastructures scolaires. Notamment à cause des problèmes politiques et des conflits que le pays a connu. On note aussi certains facteurs socioculturels qui ne favorisent pas l'accès à l'éducation. Un facteur important est le désengagement relatif de l'Etat sur la gestion de son système éducatif.

- Faible niveau d'engagement de l'Etat dans le secteur de l'éducation

La part annuelle du budget consacré à l'éducation en 2011 avoisine les 10%, très en dessous du cadre incitatif international fixé à 20%⁴. Ce faible niveau d'engagement par rapport aux besoins accentue les problèmes d'accès et de qualité. La couverture scolaire est insuffisante et inéquitable. L'indice de parité

⁴ Evaluation de la SIPEA du Tchad p.6

entre les sexes est de 0,729 en 2010 pour un taux brut de scolarisation des filles de 78%⁵ (UNESCO, 2012 p.124). Seulement 1 383 555 enfants âgés de 6 à 11 ans sont inscrits à l'école sur un total de 2 128 544 enfants en 2010, soit 65%. Environ 95% des enfants inscrits à l'école au Sud du pays contre 20 à 40 % aux régions du Nord (évaluation SIPEA 2012 P. 26.). Seulement 37% des enfants inscrits terminent le cycle primaire avec de fortes disparités entre les régions du Sud (50 à 75%), Centre (10 à 20%), Nord (5 à 10%). Le taux de redoublement est de 22% alors que la moyenne du taux d'admission en Afrique subsaharienne est de 64%.

Un nombre élevé d'enfants nomades est exclu du système éducatif du fait des activités de la transhumance exercées par leurs parents. Le gouvernement a mis en œuvre le projet d'appui aux écoles nomades en partenariat avec l'UNICEF mais ce projet est à une petite échelle. Le gouvernement du Tchad dans le cadre de la politique du secteur d'élevage met en œuvre depuis Janvier 2013 un programme ambitieux de fixation de nomadisme pastoral au Tchad. A ce titre deux régions au centre du pays sont choisies pour abriter des forages d'eau et développer des zones de pâturage. Dans le cadre de ce programme des écoles seront construites et des enseignants seront recrutés pour assurer l'éducation à environ 807 000 enfants nomades.

La répartition de l'offre de scolarisation est peu équitable. Avec 48% des écoles à cycle incomplet et une forte disparité entre les régions du Sud et le reste du pays, 51% des écoles communautaires et seulement 25% sont construites en matériaux durables et 26% disposent des latrines (SIPEA, 2012 P.8). Ces disparités en termes d'infrastructures et d'accès à une catégorie des populations contribuent beaucoup à l'analphabétisme au Tchad. L'insuffisance de matériel didactique et le niveau faible des maîtres communautaires⁶ sont des facteurs qui influencent la qualité de l'éducation.

- Facteurs socio-culturels

Le mariage précoce des filles, les travaux domestiques des enfants, l'ignorance de l'importance sociale de l'éducation dans certaines couches sociales et la pauvreté constituent des facteurs socioculturels contraignants à l'éducation.

Les filles accèdent moins à l'école primaire que les garçons. Au Tchad, 28,4% des filles se marient avant l'âge de 15 ans et 69,1% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans (MICS 2010⁷).

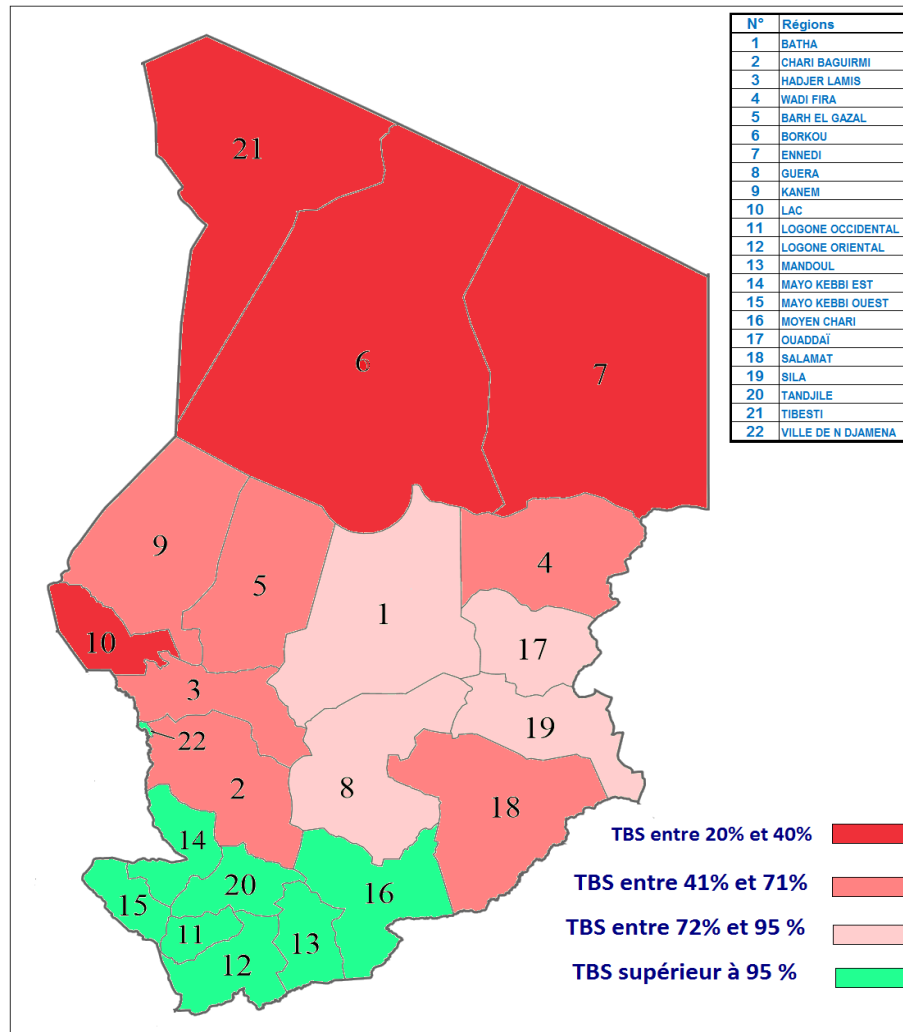
Les données sur la faible répartition des infrastructures et disparités d'accès à l'éducation en 2010 sont représentées dans la figure 1.

⁵ Rapport de suivi de l'EPT 2012, édition UNESCO. P.124.

⁶ Les maîtres communautaires sont les enseignants recrutés par la communauté et qui n'ont pas forcément suivi la formation qualifiante d'enseignant.

⁷ Rapport enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 2010).

Figure 1: Couverture scolaire inéquitable et insuffisante



(Source: Direction d'analyse et de la prospective du ministère de l'éducation nationale du Tchad 2010).

b) Obstacles à la qualité d'éducation

Le faible niveau d'investissement des ressources publiques se manifeste par le nombre insuffisant d'enseignants qualifiés et de manuels scolaires didactiques. Plus de 70% du budget de l'éducation est consacré aux dépenses salariales des enseignants et autre personnel du ministère, au fonctionnement des services administratifs et techniques. Peu des ressources consacrées aux matériaux éducatifs, au support pédagogique, au développement professionnel des enseignants (CONFEMEN, 2012 p.8).

L'Etat ne recrute pas régulièrement les enseignants qualifiés. La communauté représentée par les Associations des Parents d'Elèves (APE), les confessions religieuses et les établissements scolaires privés, recrute et prend en charge plus de 70% des enseignants dits maîtres communautaires (Journal Afriqinfo, Oct. 2012).

Il est à noter que beaucoup de ces maîtres communautaires n'ont pas les qualifications requises pour transmettre les connaissances. Le ministre tchadien de l'éducation affirme que:

«En matière de qualité des enseignements, les indicateurs sont faibles au Tchad. Cela est

dû en partie à l'insuffisance d'enseignants qualifiés. Le faible taux d'achèvement du primaire est en réalité entretenu et perpétué par une faible capacité du système éducatif à maintenir les enfants jusqu'à la fin de leur cursus scolaire.» (Journal Afriqinfo, Oct. 2012).

L'insuffisance d'accès aux manuels scolaires affecte le niveau scolaire des enfants. Il se pose également la question de leur contenu en adéquation avec le programme scolaire, le contexte national et leur utilisation effective dans les classes. Le traitement insuffisant de l'éducation en milieu défavorisé nomade, chez les filles et les personnes handicapées, le retard dans le démarrage et l'arrêt des cours dans les zones reculées, l'absentéisme de certains enseignants, le refus des enseignants de se rendre dans les zones d'affectations jugées difficiles, le déficit d'enseignants des matières scientifiques et une insuffisance des salles de classe et latrines sont des facteurs déterminants. La rentrée scolaire tardive et l'absentéisme mettent en péril les 900 heures de cours annuel prévus par les curricula (PASEC, 2010 p.11).

En milieu rural, on constate une absence des APE ou de comités chargés de mobiliser la dynamique locale autour de la question d'éducation. Les APE existantes connaissent un déficit en matière de gestion et en termes de mobilisation communautaire.

L'évaluation de la qualité de l'enseignement primaire au Tchad menée sur 160 écoles en 2009/2010 montre la faible performance des élèves du Cours Moyen de la 5^e année et du Cours Primaire de la 2^e année. Elle met en évidence le nombre et le niveau des élèves du niveau 2^e année, 25% des élèves les plus faibles ont un score moyen de 10/100 sur le test PASEC, plus de 40% des élèves des écoles communautaires en milieu rural sont en échec scolaire alors qu'ils sont 10% dans les mêmes écoles en milieu urbain⁸.

Que se passe t-il alors de l'éducation dans une zone de crise humanitaire? La particularité pour la région de Sila est la précarité, l'insécurité et le faible niveau d'engagement budgétaire du programme d'assistance humanitaire au secteur de l'éducation primaire. Ces derniers constituent des facteurs déterminants sur l'éducation primaire dans les sites des déplacés.

1.1.2 Education primaire dans les sites de déplacés de la région de Sila

Le Projet «éducation primaire dans les sites de déplacés» est mis en œuvre par JRS depuis 2007. Le contexte de la région de Sila est difficile en raison de l'insécurité et la précarité des populations affectées par la crise humanitaire du Darfour et des déplacés tchadiens. Il sera question dans cette partie de présenter les objectifs du projet, les acteurs impliqués et la stratégie d'intervention.

a) Contexte historique de la région de Sila

La région de Sila est caractérisée par une insuffisance d'infrastructures socio - éducatives. Avec des ressources en eau insuffisantes et un niveau de pauvreté très élevé. Environ 90% des ménages vivent en dessous du seuil de la pauvreté (JRS, 2008 P.2). La situation s'est détériorée avec l'afflux massif

⁸ Evaluation PASEC-CONFEMEN 2e et 5e du primaire 2009/2010, Ministère de l'enseignement primaire et de l'éducation civique, rapport intitulé « Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad : Quels sont les facteurs de réussite ? » P. 7-10

des populations déplacées. Une surexploitation des ressources environnementales en eau a eu comme inconvénients immédiats le conflit entre les déplacés et la communauté hôte.

Sur le plan économique, l'activité agricole occupe plus de 80% de la population active. L'élevage est pratiqué également dans la zone par les communautés Arabes et Dadjo. Le commerce est la troisième activité qui occupe aussi beaucoup la population active. La région présente des atouts économiques importants avec ses potentialités agricoles, les terres fertiles, les cours d'eau notamment le Bahr Azoum qui prend sa source au Soudan. Elle dispose également des chaînes des montagnes de calcaire que le gouvernement du Tchad avec la Chine explore depuis 2011 pour l'implantation de la seconde Cimenterie du Tchad.

La crise du Darfour a provoqué l'afflux massif des réfugiés soudanais dans la région de Sila. Elle est l'une des principales causes des affrontements armés opposant les mouvements de rébellion au gouvernement du Tchad. Ces affrontements ont occasionné le déplacement des 170.500 tchadiens (PNUD 2012) à l'intérieur des régions du Ouaddaï et Sila.

Environ 102,000 personnes déplacées sont accueillies et installées dans les sites autour de trois principales villes de la région de Sila. Ce sont Koukou, Kerfi et GozBeida. Ces zones sont jugées moins insécurisées pour faciliter l'assistance humanitaire. Parmi les populations déplacées tchadiennes, il ya environ 20 400 enfants en âge de scolarisation que JRS a appuyé à travers le projet d'éducation primaire dans les sites des personnes déplacées.

Ce projet a bénéficié de l'appui financier et technique de Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). La mobilisation des ressources auprès des donateurs pour le secteur de l'éducation n'a pas été proportionnelle aux besoins de l'éducation. Les donateurs sont réticents sur le financement de l'éducation en situations d'urgence. Les raisons officielles de cette réticence s'expliquent généralement par le fait qu'en situations de crise l'on se focalise sur des actions d'urgence. Notamment les services de l'eau et hygiène, santé, abris et nourriture, de distribution de non vivres. Il faut noter également que la responsabilité des conflits de ces dernières années dans le monde est attribuée en grande partie aux gouvernements de certains Etats. Ces conflits armés opposant rébellion au gouvernement se complexifient par l'instrumentalisation des communautés et leur enrôlement dans les conflits. L'éducation fait partie des missions régaliennes de l'Etat, même si au Tchad la communauté investit plus dans l'éducation. Appuyer donc des gouvernements qui sont parfois et dans certaines situations responsables de ces conflits dans la prise en charge de ses missions régaliennes c'est les encourager à perpétuer les conflits.

La Délégation Régionale de l'Education Nationale de Sila a mené des actions de plaidoyer intense auprès de son Ministère de tutelle pour l'envoi des enseignants qualifiés dans les écoles de sites des déplacés et la construction des salles de classe pour les communautés qui ont décidé de rester définitivement aux sites et aux villages d'origine pour celles qui ont regagné le bercail. Elle a été appuyée par JRS dans ce plaidoyer. Cependant au regard des efforts constants de plaidoyer les réponses tardent à se réaliser. L'administration publique tchadienne connaît une lenteur et des

difficultés de planification dans l'exécution des priorités nationales.

Dans ce contexte difficile, il se pose la question d'accès à l'éducation de qualité. Pour faire face à tous ces défis JRS en partenariat avec le Ministère tchadien de l'éducation nationale et l'UNICEF vont appuyer les enfants des communautés déplacées à travers ce projet d'éducation primaire dans les sites de déplacés. Quels sont les objectifs de ce projet ?

b) Objectifs du projet d'éducation dans les sites des déplacés

L'objectif global du projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité aux enfants déplacés et autochtones autour de GozBeida, Koukou et Kerfi, qui représentent la région de Sila.

De façon spécifique le projet consiste à:

- ✓ augmenter le taux de scolarisation des enfants déplacés et en particulier celui des filles;
- ✓ assurer le recrutement, l'encadrement, le suivi et la formation des maitres communautaires pour les écoles de sites des déplacés;
- ✓ assurer le niveau de structuration des écoles;
- ✓ renforcer les capacités des APE;
- ✓ renforcer et entretenir les structures éducatives et l'équipement des écoles;
- ✓ distribuer le matériel scolaire supplémentaire pour les enfants et les maitres communautaires.

c) Acteurs impliqués

Le partenaire de mise en œuvre du projet sur le terrain est le JRS. Le partenaire financier et technique est l'UNICEF. La délégation régionale de l'éducation nationale de Sila représente le Ministère de l'éducation nationale. Elle veille au suivi de programme d'enseignement et assure le plaidoyer du projet pour l'envoi des enseignants qualifiés. Il est à noter également les acteurs comme les APE, les notables de la région de Sila et les autorités administratives. Les actions concertées des acteurs ont donné les résultats encourageants à travers une stratégie qui répond aux réalités locales.

d) Stratégie d'intervention de JRS

La stratégie de JRS se base sur deux axes fondamentaux :

L'idée de la durabilité doit permettre aux personnes déplacées de reconstruire des écoles dans leurs villages d'origine. En ce sens l'appui en formation et accompagnement des maitres et la formation des APE pour les rendre capables à gérer eux-mêmes les écoles en l'absence de JRS est nécessaire.

La gestion des écoles au Tchad est sous la responsabilité de l'Etat et des communautés. JRS a mené un travail constant de collaboration avec l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) pour la continuité des écoles et la prise en charge des maîtres communautaires formés.

En outre pour motiver les enseignants et inciter les enfants à aller à l'école, des politiques cohérentes et répondant aux réalités sociales des populations ont été mises en œuvre par JRS. Il faut noter que la

crise a enfoncé les populations dans une situation d'extrême pauvreté. Les enseignants qui sont aussi des chefs de famille ne pouvaient se livrer au bénévolat, c'est ainsi que JRS a pris en charge le paiement des maîtres communautaires. C'est un appui provisoire en raison de la prise en charge dans les conditions normales par l'APICED, une agence du Ministère tchadien de l'Education Nationale. La mise en place des cantines scolaires a permis d'augmenter le taux d'inscription aux écoles.

1.1.3 Contraintes de l'éducation primaire dans les sites de déplacés

Le projet d'éducation dans les sites des déplacés en faveur des enfants fait face à des contraintes d'ordre budgétaire, matériel et technique.

a. Contrainte budgétaire

La mobilisation des ressources financières auprès des donateurs pour le secteur de l'éducation n'a pas été une tâche facile. Les donateurs estiment que l'éducation en situations d'urgence ne sauve pas des vies humaines.

L'éducation en situations d'urgence s'est vu allouer à peine 3,1% du budget global accordé à l'aide humanitaire entre 2007 et 2008. Les Etats-Unis, la France, le Portugal, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, le Japon et la Suisse avaient alloué chacun à l'éducation de base moins de trois pour cent du montant total qu'ils avaient consacré à l'aide humanitaire⁹. Les mêmes contraintes sont observées depuis 2010. L'Etat tchadien en raison du niveau insuffisant de son engagement sur l'éducation, n'a pas injecté des ressources dans l'éducation en situations d'urgence à Sila.

b. Contrainte matérielle

Les salles de classe dans les sites sont construites en pailles couvertes par des tentes. La température moyenne en saison sèche dans cette région est de 45°. Après la saison des pluies, les salles de classes sont quasiment détruites. Les couts de rénovation sont supportés par les parents d'élèves qui vivent déjà dans une précarité. On constate que 18% des salles de classe sont construites sous forme de hangar en matériau semi durable par l'UNICEF. Ces salles ne servent à contenir dans les conditions normales que 1600 élèves. Pour un nombre d'enfants en âge de scolarisation estimé à 20 400 dans les 11 sites de déplacés, le ratio nombre d'élèves par salle de classe est très élevé.

c. Contrainte technique

Plus de 70% des enseignants de la région de Sila sont des maîtres communautaires¹⁰. Dans les sites des déplacés, ce sont 200 maîtres communautaires recrutés localement et formés par JRS qui assurent le rôle d'enseignants. Leur niveau d'encadrement est en deçà du niveau requis pour enseigner dans le cycle primaire. Environ 80% de ces maîtres sont pris en charge par le JRS. Ils perçoivent en moyenne 67 USD par mois. Ils sont sous équipés en manuels pédagogiques. Les élèves ne disposent pas de livres requis. On ne dispose pas de livres en langue arabe. Pas de bibliothèque scolaire dans les sites.

Un retour timide des déplacés aux villages d'origines a commencé depuis 2010. Plus de la moitié des

⁹ Article publié par IRIN 12/01/2009 sur Jeune Afrique. Source du lien : <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPIRIN82325/>

¹⁰ Données fournies par l'inspection départementale de l'éducation nationale de Sila, 2012.

ménages ont opté pour une intégration définitive dans les sites. Les raisons évoquées sont liées aux besoins d'éducation de leurs enfants. En 2012 le nombre de familles retournées dans les villages d'origine a augmenté avec environ 2349 élèves et 21 maîtres communautaires répartis dans 9 villages respectifs.

Figure 2: Des parents d'élèves transportant les tableaux lors de la rentrée scolaire en Octobre 2008



(Source rapport narratif d'exécution du projet T09, JRS 2009).

Figure 3: Des élèves de la classe de CP1. 2009.



(Source rapport narratif d'exécution du projet T09, JRS 2009)

1.2 Questions de recherche

Pour mieux aborder la problématique de l'éducation primaire dans les sites des déplacés, nous avons posé ces questions:

La question principale est :

- a. L'éducation primaire dans les sites des déplacés répond-elle aux critères de l'inclusion et de

qualité?

Plus spécifiquement :

- c) Quelles sont les conditions d'enseignement dans les écoles primaires de sites des déplacés ?
- d) Quels sont les critères de l'éducation inclusive de qualité ?
- e) Quelles sont les opportunités pour une éducation inclusive de qualité dans les sites des déplacés?

A ces différentes questions nous avons formulé une hypothèse.

- Hypothèse 1: L'enseignement primaire dans les sites des déplacés ne répond pas aux critères d'éducation inclusive de qualité.
- Hypothèse 2 : L'éducation sans qualité et qui ne prend pas en compte tout le monde ne contribue pas à la stabilité sociale et économique d'un pays.

1.3 Objectifs de recherche et résultats attendus

Cette partie énonce l'objectif global et les objectifs spécifiques ainsi que les résultats attendus à l'issue de ce travail de recherche.

1.3.1 Objectifs de recherche

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement dans les écoles primaires de sites des déplacés de Sila.

Plus spécifiquement :

- ✓ identifier les contraintes d'accès à une éducation primaire de qualité dans les sites de déplacés;
- ✓ identifier les opportunités pour soutenir l'éducation primaire de qualité dans les sites des déplacés;

1.3.2 Résultats attendus

- ✓ une bonne connaissance des conditions d'éducation primaire dans les sites des déplacés;
- ✓ les contraintes à l'éducation inclusive de qualité dans les sites des déplacés sont identifiées;
- ✓ les opportunités pour soutenir l'éducation de qualité en faveur des enfants déplacés sont identifiées;

1.4 Synthèse des données disponibles

Nous avons utilisés les documents ci-dessous pour la collecte des données:

- ✓ les documents de projet exécuté par JRS sur la période 2007 à 2012 ;
- ✓ les documents de projet exécuté par INTERSOS en 2012 en faveur des populations retournées;
- ✓ les comptes rendus de réunions du cluster éducation, de coordination ;

- ✓ Une étude diagnostique sur la situation de l'éducation dans les zones de retour des déplacés à l'Est du Tchad, réalisée par le Consultant Ali Adoum, recruté par UNICEF Tchad en Septembre 2011.

Enfin l'analyse de la problématique de l'éducation en faveur des enfants déplacés nous a permis d'identifier les différentes approches qui constituent le cadre de référence de l'éducation dans un contexte d'urgence. Les différents concepts seront aussi définis dans le chapitre qui suit. L'évaluation périodique des systèmes éducatifs des pays francophones membres de la Conférence des Ministres de l'Education Nationale (CONFEMEN) a défini les critères de l'éducation inclusive de qualité spécifiques à chaque pays.

2 Cadre conceptuel et opératoire de l'étude

Le présent chapitre aborde le cadre conceptuel et le cadre opératoire de notre étude.

2.1 Cadre conceptuel de l'étude

Cette partie apporte une précision et un éclairage sur les différents concepts et termes employés dans le cadre de ce travail. Elle énonce aussi le cadre d'action internationale en faveur de l'éducation et la recension des écrits critiques sur l'éducation et la qualité.

2.1.1 Personnes déplacées

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont:

« des personnes ou groupe de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer, lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situation de violences généralisées, de violation des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par le fait de l'homme ou pour en éviter les effets et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.¹¹».

Cette définition est davantage précisée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) en faisant ressortir la confusion que l'on fait avec les réfugiés.

Contrairement aux réfugiés, les déplacés internes n'ont pas traversé de frontière internationale pour chercher asile dans un autre pays. Ils sont restés dans leur pays. Même s'ils ont fui pour des raisons similaires à celles des réfugiés (conflit armé, violence généralisée, violations des droits humains), les déplacés internes demeurent légalement sous la protection de leur propre gouvernement, ce gouvernement constituant parfois lui-même la cause de leur fuite. En tant que citoyens, les déplacés internes conservent l'ensemble de leurs droits, dont celui à la protection en vertu des droits humains et des principes du droit international humanitaire.¹²»

Les déplacés tchadiens ont été contraints par les conflits et affrontements armés à fuir leurs localités situées aux confins du Darfour. Ils se sont repliés à l'intérieur de leur propre pays se joignant ainsi aux réfugiés soudanais accueillis par le Tchad en 2003. Cet afflux a un impact sur les populations hôtes.

2.1.2 Sites des personnes déplacées

Les sites des personnes déplacées sont des campements provisoires situés dans un rayon de 15 Km autour des principales villes. Dans ces sites chaque famille dispose d'un abri construit en paille et couvert par de tentes plastiques.

¹¹ Paragraphe 2 des principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays. [http://www.internaldisplacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/83F03D0E4E67ECC48025709E0041A2F6/\\$file/GP_French.pdf](http://www.internaldisplacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/83F03D0E4E67ECC48025709E0041A2F6/$file/GP_French.pdf) consulté le 27 Janvier 2013.

¹² Définition des personnes déplacées par le HCR : <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d3b0.html> consulté le 27 Janvier 2013.

2.1.3 Assistance humanitaire

Le concept assistance humanitaire a fait l'objet de plusieurs définitions de la part des acteurs intervenant dans l'humanitaire.

Selon le comité international de la croix rouge (CICR) :

« L'assistance humanitaire comprend toute action entreprise en vue d'aider les êtres humains en état de souffrance physique ou morale en particulier lors de désastres d'origine humaine, naturelle ou technologique, mais également et surtout en période des conflits quelque soit la nature.» (Med Trop, 2002 p.349)

Selon Rony Brauman l'action humanitaire est celle qui vise, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité humaine, à restaurer dans leur capacité de choix des hommes qui en sont privés par les circonstances¹³.

L'office européen d'aide humanitaire (ECHO) définit :

« l'assistance humanitaire est une intervention qui permet de faire face aux besoins de base d'une population victime de catastrophe naturelle ou humaine en fournissant, selon les besoins, les soins de santé, l'approvisionnement en eau, l'hygiène, la nutrition, l'alimentation et les abris » (Med Trop, 2002 p.349).

C'est dans le cadre de l'assistance humanitaire que le projet d'éducation en situations d'urgence a été mis en œuvre par JRS. Mais que signifie l'éducation en situations d'urgence ?

2.1.4 Education en situations d'urgence

L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné¹⁴. (Emile Durkheim, 1858-1917).

Le droit à l'éducation est un droit fondamental de l'homme, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de l'homme. Il promeut la liberté individuelle et l'autonomisation et apporte des bénéfices importants en matière de développement. Cependant, des millions d'enfants et d'adultes restent privés de la possibilité de s'éduquer, le plus souvent à cause de la pauvreté¹⁵. Il existe également des situations qui perturbent l'éducation.

Les situations d'urgence ou de crise matérialisées par la guerre, les conflits, les déplacements forcés, les guerres civiles, ou les catastrophes naturelles constituent des facteurs qui créent des situations de rupture, d'incertitudes, d'instabilité et affectent les opportunités d'éducation des enfants. L'éducation dans ce contexte est reconnue par beaucoup comme un premier élément de protection des enfants,

¹³ Rony Brauman, Ex président de Médecins Sans Frontières (MSF)

¹⁴ Article « Education » F. Buisson, nouveau dictionnaire de pédagogie, Hachette, 1911.

¹⁵ <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/right-to-education/>, consulté le 14 Mars 2013 à 22h18.

puisque la scolarisation atténue les risques que l'enfant soit recruté, exploité ou exposé à d'autres dangers.

Le processus éducatif a pour fonction, non seulement d'assurer le développement de l'individu, d'en faire un être social, mais plus essentiellement d'assurer la survie d'une société, la pérennité de ses conditions d'existence (J. Filloux, Durkheim, 1994, p.22).

L'éducation en situation d'urgence est un concept humanitaire qui consiste à assurer les services éducatifs par la mise en place des écoles fonctionnelles en vue de garantir les droits des enfants et les chances de recevoir une éducation. Ceci consiste à assurer les moyens nécessaires de rendre l'éducation accessible à tous les enfants en situation de crise. Mais quels sont les moyens à mettre en œuvre dans ce contexte? Le cadre de référence des actions en faveur de l'éducation nous donne un aperçu sur les conditions, les motivations et moyens de l'éducation en situation d'urgence (INEE¹⁶, 2003 p.6).

2.1.5 Objectifs de l'éducation pour tous

Le mouvement de l'éducation pour tous est un engagement mondial qui consiste à donner une éducation de base et de qualité à tous les enfants, jeunes et adultes. Le mouvement a été lancé lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, à Jomtien (Thaïlande, 1990), lorsque les représentants de la communauté internationale ont décidé d'universaliser l'enseignement primaire et de réduire massivement l'analphabétisme à la fin de la décennie au plus tard. Le forum mondial sur l'éducation tenu du 26-28 Avril 2000 à Dakar a adopté le cadre d'action de Dakar de l'éducation pour tous. Les participants ont engagé collectivement la responsabilité de la communauté internationale à tenir ces promesses et à réaliser l'éducation « pour chaque citoyen dans chaque société ». Il est défini dans ce cadre, six objectifs clés en matière d'éducation qui visent à répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants, jeunes et adultes en 2015 au plus tard (Forum de Dakar, 2000):

Objectif-1

Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.

Objectif-2

Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

Objectif-3

Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

¹⁶ INEE est le réseau inter-agences d'éducation d'urgence.

Objectif-4

Améliorer de 50 % le niveau d'alphabétisation des adultes notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.

Objectif-5

Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Objectif-6

Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

L'engagement à réaliser ces objectifs n'a pas ignoré les circonstances contraignantes qui pourraient survenir. Le contexte de guerre et conflits, de l'urgence humanitaire n'a pas été perdu de vue. Pour assurer une éducation pour tous, sous l'égide de l'UNESCO des principes directeurs ont été définis.

2.1.6 Principes directeurs pour une éducation inclusive

Les principes directeurs s'inspirent des déclarations du forum mondial pour l'éducation et des cadres juridiques de l'inclusion. L'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui répond aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichit l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce à développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale. L'éducation inclusive renforce la capacité du système éducatif à atteindre tous les apprenants et peut donc être comprise comme une stratégie clé pour réaliser l'EPT (UNESCO, 2009).

La Déclaration mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT), adoptée en 1990 à Jomtien (Thaïlande), présente une vision globale: rendre l'éducation universellement accessible pour tous (enfants, jeunes et adultes) et promouvoir l'équité. Elle appelle à s'employer activement à identifier les obstacles qui empêchent de nombreux apprenants d'accéder aux possibilités d'éducation et à recenser les ressources nécessaires pour surmonter ces obstacles. En tant que principe général, elle devrait guider toutes les politiques et pratiques éducatives, s'appuyant sur le fait que l'éducation est un droit fondamental de l'homme et le fondement d'une société plus soucieuse de justice et d'égalité (UNESCO, 2009).

Le forum mondial sur l'éducation, organisé en avril 2000 à Dakar a déclaré que l'Éducation pour tous devait prendre en compte les besoins des pauvres et des plus défavorisés, notamment des enfants qui travaillent, des populations rurales et nomades éloignées, des minorités ethniques et linguistiques, des

enfants, jeunes et adultes victimes de conflits, souffrant du VIH et du sida, de la faim et d'un mauvais état de santé, et de ceux qui sont handicapés ou ont des besoins éducatifs spéciaux. Il a en outre appelé à porter une attention particulière aux filles et aux femmes (UNESCO, 2009).

La Conférence mondiale sur les besoins éducatifs spéciaux (Espagne 1994) a donné un élan majeur à l'éducation inclusive. Les besoins éducatifs spéciaux constituent une préoccupation commune aux pays du Nord et du Sud et ne pourront être pris en compte isolément. Ils doivent faire partie d'une stratégie éducative globale et, pour tout dire, de nouvelles politiques économiques et sociales. Ils appellent à une réforme majeure des écoles ordinaires. Un système éducatif 'inclusif' ne peut exister que si les écoles ordinaires adoptent une démarche plus inclusive en d'autres termes, si elles réussissent à éduquer tous les enfants de leurs communautés.

Promouvoir l'approche inclusive de l'éducation, en permettant aux écoles d'être au service de tous les enfants et, en particulier, de ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux (UNESCO, 2009).

Ces principes s'inspirent sur les cadres juridiques de l'inclusion adoptés sur la période de 1948 à 2007 :

2007 : Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;

2006 : Convention relative aux droits des personnes handicapées ;

2005 : Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ;

1999 : Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination ;

1990 : Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;

1989 : Convention relative aux droits de l'enfant ;

1989 : Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants ;

1979 : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;

1965 : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;

1960 : Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement ;

1948 Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les facteurs clés déterminant la qualité de l'éducation ont fait l'objet d'une attention particulière.

2.1.7 Les facteurs clés pour la qualité de l'éducation

Quatre facteurs clés sont identifiés pour une éducation de qualité dans le cadre de l'initiative « une éducation de qualité pour les pays en voie de développement » (Fondation Hewlett, 2008). Ces facteurs sont essentiels pour l'amélioration des résultats scolaires au cours des trois premières années d'école primaire, sur le plan de la lecture, du calcul et de la réflexion critique pour les enfants vivant dans des

conditions d'extrême pauvreté:

- ✓ Soutien à l'inscription et à la rétention:

A travers la reconnaissance par la famille, de l'importance de la scolarisation et un environnement sociétal qui renforce cette notion.

- ✓ Accès plus grand à la scolarisation:

Réduire les frais de scolarité et des dépenses associées et développer des écoles de qualité à proximité.

- ✓ Amélioration de la qualité des écoles:

Mettre en place les moyens et les processus nécessaires pour l'acquisition des connaissances dans les salles de classe. Les éléments suivants sont particulièrement importants au processus d'enseignement et apprentissage: méthodes pédagogiques et programmes d'enseignement appropriés, matériel en quantité suffisante, outils d'évaluation formative de qualité, enseignants qualifiés en nombre suffisant, et un temps suffisant d'instruction. Une administration efficace des établissements scolaires et la satisfaction des besoins nutritifs et médicaux de base des enfants ont aussi une importante influence sur la qualité de l'éducation.

- ✓ Amélioration du financement institutionnel et des pratiques de gestion :

Afin que les incitations financières nécessaires soient en place pour soutenir les trois autres facteurs d'influence. Des politiques et pratiques clés concernent la circulation, la distribution et la bonne utilisation des financements, les normes de qualification et la formation des enseignants, la construction des écoles, la définition des programmes scolaires, les examens nationaux, la gouvernance scolaire et la surveillance publique des résultats du système éducatif.

En plus de ces facteurs de qualité nécessaires pour notre étude, il est essentiel de s'imprégner des normes minimales à observer dans le cadre d'une éducation en situations d'urgence.

2.1.8 Normes minimales de l'éducation en situations d'urgence

Les normes minimales reposent sur le principe selon lequel les populations frappées par la crise disposent du droit de vivre dans la dignité. Elles définissent le niveau minimum d'accès à l'éducation et de l'offre de services éducatifs qu'il convient d'atteindre dans un cadre d'assistance humanitaire. Elles revêtent un caractère qualitatif et sont conçues pour être universellement applicables à tout environnement. Les indicateurs clés définis pour chaque norme sont des signaux qui indiquent que la norme a été satisfaite. Ils servent d'instruments de mesure qualitative et quantitative de diffusion de l'effet des programmes, ainsi que du processus appliqué. Sans ces indicateurs clés, les normes minimales ne seraient guère plus que de simples déclarations d'intention, difficilement applicables sur le terrain. Les différentes normes contiennent des notes d'orientation définissant les aspects spécifiques. Elles mettent en exergue les priorités et les difficultés pratiques. Elles font mention des éventuels dilemmes, controverses ou manques de connaissances actuelles. Les notes d'orientation se rapportent

à des indicateurs clés spécifiques qui y font explicitement référence dans le document ¹⁷(INEE, 2004 p.9).

- ✓ Normes minimales communes à toutes les catégories:

Cette partie recoupe plus particulièrement les aspects essentiels de la participation des communautés et des ressources locales à prendre en compte pour l'application des normes exposées dans ce recueil, ainsi que l'organisation des interventions éducatives d'urgence sur la base d'une évaluation initiale, suivie d'une intervention appropriée, d'un pilotage continu, puis d'une évaluation finale.

- ✓ Accès à l'éducation et environnement d'apprentissage

Cette norme porte sur les partenariats de nature à promouvoir l'accès aux possibilités d'apprentissage et le rapprochement avec d'autres secteurs, tels que la santé, l'eau et l'assainissement, l'aide alimentaire et la nutrition et l'aménagement d'abris, afin de garantir la sécurité et le bien-être physique, intellectuel et psychologique.

- ✓ Enseignement et apprentissage

C'est une norme qui porte sur les éléments essentiels susceptibles de contribuer à un enseignement et à un apprentissage efficace. Ces éléments sont: les curricula, la formation, l'enseignement et l'évaluation.

- ✓ Enseignants et autres personnels d'éducation

Cet aspect concerne l'administration et la gestion des ressources humaines dans le domaine de l'éducation, c'est-à-dire le recrutement et la sélection, les conditions de travail, le contrôle et le soutien.

- ✓ Politique éducative et coordination

Cette norme concerne la formulation et la promulgation des politiques, leur planification et leur mise en œuvre, ainsi que la coordination.

2.1.9 Cadre national de protection des personnes déplacées

Les personnes déplacées sont des tchadiens à part entière et sous la protection juridique comme les autres compatriotes par les lois de la république. La situation particulière de déplacement leur accorde un traitement spécial. Au Tchad, le décret 96-718 du 12/04/1996 portant création d'une Commission Nationale d' Accueil et de Réinsertion des Réfugiés (CNAR) est le cadre qui définit la spécificité de la protection des personnes déplacées au Tchad. Ce décret s'inspire de la constitution de la République du Tchad et de la convention de Genève du 28 Juillet 1951, relative au statut des réfugiés. Les articles 1et 3 du décret définissent le cadre de protection en faveur de personnes déplacées.

Article 1er: Il est créé au Tchad une Commission Nationale pour les Réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur du Tchad dénommée Commission Nationale d'Accueil et de

¹⁷ Normes du Réseau Inter-Agences d'éducation en situation d'urgences (INEE). Web site : www.ineesite.org consulté le 27 Janvier 2013

Réinsertion des Réfugiés (CONAR).

Article 3: La Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés est chargée de:

- Etudier et proposer au Gouvernement des mesures susceptibles d'améliorer les conditions de vie des réfugiés, rapatriés et des personnes déplacées;
- Sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées;
- Encourager, faciliter et organiser l'accueil des réfugiés et autres tchadiens retournant au Tchad. A cet effet, elle doit collaborer étroitement avec le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) en vue d'obtenir les meilleures conditions de sécurité et de dignité possible;
- Assurer une assistance dans la mesure des possibilités financières, au besoin en recourant aux organisations nationales ou internationales intéressées aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées à l'intérieur du Tchad;
- Etudier et réserver une suite aux demandes de statut des réfugiés, d'asile politique émanant des réfugiés des autres pays vivant au Tchad conformément à la Convention de Genève du 28 juillet 1951.

2.2 Cadre opératoire de l'étude

Il définit les critères de l'éducation inclusive. Ces critères sont des indicateurs pour vérifier l'hypothèse de notre étude.

2.2.1 Les critères de l'éducation inclusive de qualité

Dans le cadre de l'évaluation des systèmes éducatifs du cycle primaire en Afrique francophone, le programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC-CONFEMEN) définit les critères pour l'éducation inclusive de qualité. L'évaluation faite en 2010 au Tchad a défini les critères suivants :

- ✓ nombre suffisant des salles de classe ;
- ✓ amélioration du temps scolaire ;
- ✓ réduire sensiblement le redoublement par une politique de soutien adaptée et personnalisée aux élèves en difficulté.
- ✓ organisation pédagogique des salles de classe : le rapport préconise de rassembler dans les écoles rurales, les élèves d'un même sous cycle pédagogique (ex : CE1 et CE2) dans une seule et même salle de classe. Ce fonctionnement multigrade devrait être agencé dans les écoles rurales lorsque le nombre d'élèves par classe est raisonnable et seulement pour permettre d'alléger les effectifs d'une autre classe dans l'école ou dans une école proche. Ce dispositif doit être piloté localement par les inspections pédagogiques selon une logique d'équité et doit comporter une dimension visant à accompagner pédagogiquement les enseignants dans cette nouvelle organisation.

- ✓ fourniture des manuels scolaires pour tous les élèves ;
- ✓ formation continue et professionnelle des maîtres communautaires ;
- ✓ formation continue des enseignants qualifiés.

Ces critères constituent les indicateurs pour la vérification de l'hypothèse de notre étude. Pour collecter les données nous avons adopté une démarche méthodologique basée sur l'étude hypothético déductive.

3 Méthodologie de recherche

Ce chapitre décrit la démarche que nous avons entreprise pour collecter les informations, les traiter et les analyser. Cette démarche est axée sur l'observation participante, l'entretien semi directif et la revue documentaire. Nous avons adoptée dans le cadre de cette étude l'approche hypothético déductive. Ainsi, pour identifier le problème nous avons utilisé les outils comme le Brainstorming, la méthode de 5 pourquoi et le diagramme d'Ishikawa.

3.1 Cadre méthodologique

Les méthodes utilisées dans le cadre de notre travail s'inspirent de l'expérience professionnelle et de la connaissance du milieu d'étude. L'observation participante, l'entretien semi directif et la revue documentaire nous ont fourni les moyens de vérifier notre hypothèse et de trouver les éléments de réponses aux différentes questions de recherche.

3.1.1 Observation participante

L'observation participante est une technique de collecte des données qui implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toutes les subtilités. Elle caractérise les situations dans lesquelles le chercheur participe à l'activité des personnes observées. Le chercheur a la double casquette de professionnel et d'observateur. Il dispose d'un point de vue interne avec un accès privilégié à certaines données. Il s'appuie sur sa propre expérience professionnelle, sur sa connaissance de l'organisation, du milieu pour procéder à la collecte des données et à l'analyse (Notes de cours, NOLLET Jean¹⁸, 2008).

a. Avantages de l'observation participante

En raison de notre proximité avec les enfants déplacés par le biais de la participation aux actions en faveur de l'éducation, l'observation nous a permis de vérifier les indicateurs de l'hypothèse. Chaque jour nous effectuons des visites de sites des déplacés dans le cadre du suivi des activités, nous participons aux réunions sectorielles. Nous discutons avec les acteurs et bénéficiaires du projet d'éducation dans les sites de personnes déplacées.

L'observation participante présente beaucoup d'avantages en matière d'accès aux informations et aux données du fait de la connaissance du milieu, de l'organisation et des relations professionnelles avec les acteurs sur place. Cette position offre des avantages dans la pertinence du regard et la possibilité de travailler sur des sujets à forts enjeux stratégiques.

Elle nous a offert également les avantages d'accéder à certaines informations qui peuvent échapper aux novices ou aux observateurs externes.

Nous avons pu observer les conditions matérielles d'apprentissage des enfants. De constater leur niveau de satisfaction, leur motivation et leur attente. Elle nous a permis également de percevoir l'importance sociale de l'éducation accordée par la communauté. En fin nous avons observé le

¹⁸ NOLLET, Jean. Méthodologie de recherche et d'intervention, Université Senghor d'Alexandrie, notes de cours avril 2008.

fonctionnement des associations des parents d'élèves et discuté avec les membres pour connaître leur engagement à soutenir l'éducation de leurs enfants.

b. Justification du choix de l'observation participante

Le choix de cette méthode se justifie par notre expérience professionnelle de 2008 à 2012 dans le milieu humanitaire. La durée de l'observation portant sur le problème de notre étude est de 6 mois allant de Mars à Août 2012. La connaissance du milieu d'étude et de la langue locale parlée constitue un atout important pour collecter les données par l'observation.

Notre parcours professionnel avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) de 2008 à 2012, nous a permis de connaître le projet d'éducation en faveur des enfants déplacés. JRS est une ONG jésuite partenaire de l'UNICEF ayant la responsabilité de mettre en œuvre le projet en faveur de 20 400 enfants déplacés dans les différents sites autour de GozBeida, Kerfi et Koukou Angarana. La section éducation de l'UNICEF s'occupe du suivi des activités sur le terrain, de la stratégie de mise en œuvre, d'évaluer les contraintes à l'atteinte des objectifs et de fournir les matériels et fournitures scolaires. C'est dans le cadre de ce suivi que nous avons beaucoup observé et discuté, échangé avec les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les responsables de JRS, le délégué régional de l'éducation et les spécialistes de l'éducation en situations d'urgence.

c. Champ de l'observation

Notre observation est portée sur les conditions matérielles d'apprentissage dans les écoles de sites. Pour tester notre hypothèse « l'enseignement primaire dans les écoles de sites des déplacés répond aux critères d'une éducation inclusive de qualité », nous avons observé les éléments suivants:

- Les conditions matérielles d'apprentissage: Essentiellement nous avons observé le nombre d'écoles et de salles de classe. L'existence ou non des latrines, bibliothèques et cantines scolaires. Le nombre d'élèves par enseignant, le profil des enseignants, les fournitures et matériels scolaires, la répartition de fournitures et manuels scolaires.
- L'interaction des acteurs et bénéficiaires: l'interaction entre les acteurs et les bénéficiaires du projet. Nous avons identifié au niveau de la première catégorie les acteurs du projet comme le JRS, l'UNICEF, l'inspection départementale de l'éducation de Sila, les autorités administratives et traditionnelles, les APE, les enseignants. La catégorie des bénéficiaires comprend les enfants et les enseignants recrutés appelé maîtres communautaires.

d. Dimensions observées

L'observation s'est beaucoup focalisée sur la place accordée à la qualité de l'enseignement. La perception de cette qualité par les acteurs du projet et la nécessité d'inclure tous les enfants à l'école. Elle porte également sur la participation communautaire au processus d'éducation.

e. Limites de l'observation participante

Comme dans toute démarche méthodologique, l'observation participante ne peut prétendre à une

représentativité statistique mais permet de construire une représentativité théorique d'un certain nombre de phénomènes.

3.1.2 *Entretien semi-directif*

L'observation a été appuyée par un entretien semi directif avec les acteurs impliqués. Ces acteurs sont les responsables de projet éducation (JRS), les parents d'élèves, les chefs traditionnels, les responsables de la délégation régionale de l'éducation de Sila et les leaders religieux. A l'aide d'un guide d'entretien nous avons pu recueillir les informations nécessaires à la vérification de notre hypothèse et répondre aux différentes questions qui se posent à l'éducation en situations d'urgence au Sila.

Les échanges quasi quotidiens à travers les réseaux sociaux avec les spécialistes de l'éducation en situations d'urgence du milieu humanitaire nous ont permis d'approfondir les connaissances et de mieux cerner les enjeux.

Au total, nous avons échangé avec trente (30) acteurs impliqués repartis en trois (03) catégories. Les échanges email ont eu lieu avec trois (03) spécialistes de l'éducation de l'UNICEF, deux (02) administrateurs de l'action humanitaire de bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU et deux (02) anciens chefs de bureau UNICEF de GozBeida.

L'entretien sur le terrain a démarré le 10 juin 2012 et s'est poursuivi jusqu'au 10 Septembre 2012. Environ 60% du temps ont été consacrés aux acteurs d'intervention humanitaire à savoir les ONG intervenant dans les sites de déplacés et leurs partenaires technique et financier, les bénéficiaires et les leaders locaux, respectivement les trois catégories des acteurs impliqués. Nous avons consacré 10% du temps d'interview dynamique avec les enfants. Les échanges d'emails avec les spécialistes nous ont pris 30% du temps et nous ont permis de choisir les documents à revoir.

A l'aide d'un guide d'entretien avec des questions fermées nous avons pu collecter les informations sur le nombre et le type de salles de classe, le profil des enseignants, le programme de formation, la politique de rétention des élèves, les causes d'abandon scolaire, l'organisation pédagogique des salles de classe, l'effectif des élèves, les résultats et les difficultés du projet.

3.1.3 *Revue documentaire*

La revue documentaire a porté essentiellement sur les documents de portée générale et les documents de terrain. Les documents de portée générale concernent Le rapport de l'évaluation diagnostique PASEC-CONFEMEN et le rapport mondial de suivi de l'EPT 2012. Les documents de terrain concernent le rapport narratif d'exécution du projet intitulé « Education Primaire dans les sites de déplacés et populations hôtes du Sila » et le rapport final de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation dans les zones de retour des déplacés à l'est du Tchad.

e) Documents de portée générale

Le rapport de l'évaluation diagnostique PASEC-CONFEMEN sur la qualité de l'éducation primaire au

Tchad est un document de 12 pages. Il présente les résultats d'une évaluation diagnostique commanditée par la Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant la langue française en partage et décrit les critères pour une éducation de qualité. C'est une évaluation à l'échelle de tous les pays francophones conduite par le programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) en 2010. Pour le cas du Tchad, cette évaluation a permis de faire l'état des lieux de la qualité de l'enseignement primaire des sous systèmes francophones et arabophones, à partir des données collectées au cours de l'année scolaire 2009-2010 auprès d'environ 1 881 élèves scolarisés en 2e année et de 1 704 élèves en 5e année, dans près de 160 écoles représentatives de la situation scolaire nationale.

Le rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012, 10e édition publiée par l'UNESCO, un document de 564 pages intitulé « Jeunes et compétences : l'éducation au travail », est constitué de deux grandes parties avec sept chapitres. La première partie décrit le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'EPT, un zoom sur les objectifs et le financement de l'EPT. La deuxième partie aborde l'éducation au travail, focalisée sur les compétences des jeunes et l'emploi comme moyen de stimuler la prospérité. Notre analyse est beaucoup plus focalisée sur la première partie afin de connaître la situation du Tchad par rapport aux objectifs de l'EPT et sa position dans le monde.

f) Documents de terrain:

Nous avons revu les rapports narratifs du projet et le rapport final de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation dans les sites et zones de retour des IDPs à l'Est du Tchad.

Le rapport narratif d'exécution du projet titré « éducation primaire dans les sites des déplacés et populations hôtes » est élaboré en Décembre 2012 par JRS et soumis à l'UNICEF. Un document de 19 pages qui décrit le contexte et les acteurs impliqués, les réalisations, les bénéficiaires, les difficultés rencontrées et le suivi et évaluation du Projet. Il contient en outre le rapport financier et son commentaire. Il donne les informations sur les acquis du projet mis en œuvre depuis 2007. Nous avons pu obtenir des informations sur les conditions d'enseignement primaire aux sites des déplacés et soutenir les éléments observés. Les résultats du projet ont servi pour vérifier l'hypothèse.

Le rapport final de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation dans les sites et zones de retour des IDPs à l'Est du Tchad est un document produit par le Consultant Ali Adoum engagé par l'UNICEF qui a mené cette étude du 15 Juillet au 15 Septembre 2011. Ce rapport s'articule autour de trois points essentiels et décrit un état des lieux de l'éducation dans les sites des déplacés et populations hôtes de SILA et du Ouaddaï, les besoins éducatifs dans les sites IDPs et les besoins éducatifs dans les zones de retour des IDPs. Il nous a permis de connaître les aspects quantitatifs tels que l'effectif des élèves, des enfants non scolarisés et qualitatifs comme les ratios en terme de manuel scolaire, le processus d'enseignement ou la formation des enseignants. Ce document a permis de dégager les éléments essentiels sous forme des écarts par rapport aux objectifs d'une éducation inclusive de qualité.

3.2 Outils d'identification du problème

Les outils comme le brainstorming et la méthode de 5 pourquoi avec le diagramme d'Ishikawa nous ont permis d'identifier le problème soumis à notre étude.

3.2.1 *Brainstorming*

Le brainstorming est une technique utilisée dans les phases initiales de méthodes de résolution de problème pour produire dans le consensus et en toute liberté un maximum d'idées sur un sujet donné.

Il consiste à présenter le sujet lors de discussions, produire le maximum des idées en respectant les règles du brainstorming : tout dire en terme de variété et diversité, en dire le plus possible, piller les idées des autres telles que les analogies, variantes, oppositions, ne pas critiquer les idées émises qui peuvent être incongrues, bizarres et insolites.

Pratiquement les réunions sectorielles ou du cluster de l'éducation tenue au bureau UNICEF de GozBeida se passent dans les conditions de Brainstorming. Nous avons assisté plusieurs fois à ces séances de réunions. Les participants abordent les différents aspects de la problématique de l'éducation dans les sites des déplacés. Les participants à tour de rôle échangent librement pour dégager les différents faits qui constituent des obstacles à l'éducation primaire dans les sites des personnes déplacées.

A la suite du brainstorming une série des questions a été posée aux participants conformément à la méthode de 5 pourquoi. C'est dans l'optique de mieux cerner le problème auquel l'éducation des enfants est confrontée dans les écoles primaires des sites des personnes déplacées.

3.2.2 *Méthode de 5 pourquoi*

La méthode de 5 pourquoi permet d'identifier la source d'un problème afin d'éviter de confondre le symptôme d'un problème avec le problème lui-même. Elle consiste à s'interroger au moins cinq fois sur la source d'un problème. Nous avons posé une série de 5 questions à l'aide des échanges par les réseaux sociaux et téléphone.

- a. Pourquoi l'éducation dans un contexte difficile, d'insécurité et de fortes perturbations ?
- b. Pourquoi assurer le droit à l'éducation alors que visiblement les conditions de jouissance de ce droit ne semblent aucunement réunies ?
- c. Pourquoi on constate un taux remarquable d'absentéisme dans les écoles des sites des déplacés?
- d. Pourquoi les élèves apprennent dans les salles de classes construites sous forme de hangar sans mur de clôture, s'asseient sur les nattes au lieu de tables bancs, des latrines clôturées par les tentes, pas de repas aux écoles ?
- e. Pourquoi l'éducation avec des enseignants non qualifiés ?

Les différentes réponses fournies nous ont permis de mieux cerner le problème d'enseignement

primaire dans les sites de déplacés. Il s'agit d'une insuffisance des conditions nécessaires pour une éducation inclusive de qualité.

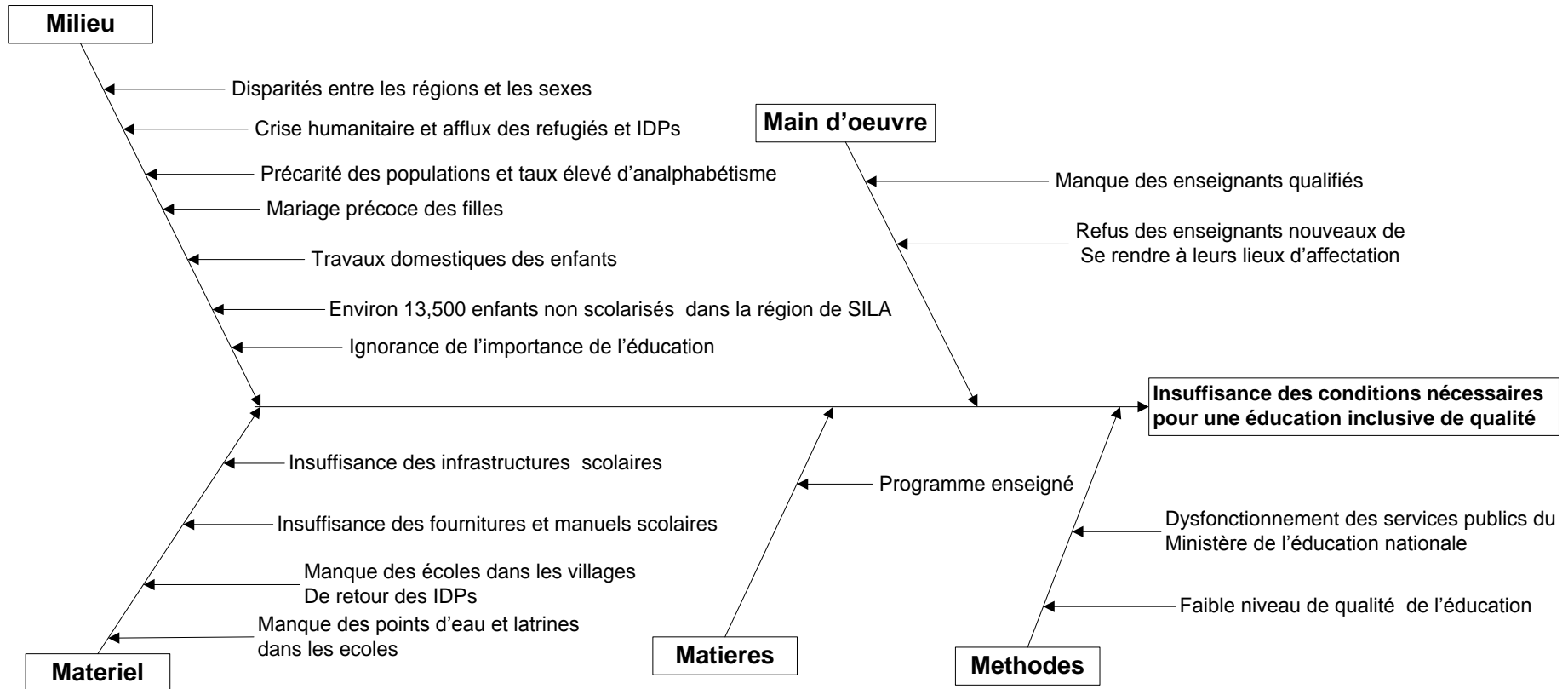
3.2.3 *Diagramme d'Ishikawa*

Le diagramme d'Ishikawa ou diagramme des causes à effet est un outil développé par Kaoru Ishikawa utilisé dans la gestion de la qualité.

Ce diagramme représente dans un graphique les causes aboutissant à un effet. Il peut être utilisé comme outil de modération d'un brainstorming et comme outil de visualisation synthétique et de communication des causes identifiées. Il peut être utilisé dans le cadre de recherche de cause d'un problème existant ou d'identification et gestion des risques lors de la mise en place d'un projet.

Ce diagramme se structure habituellement autour des 5M: Milieu, Main d'œuvre, Méthode, Moyen et Matières. Kaoru Ishikawa recommande de regarder en effet l'événement sous cinq aspects différents, résumés par le sigle et moyen mnémotechnique 5M. L'utilisation du diagramme combinée aux résultats de deux autres outils nous a permis de dégager les faits suivant les deux contextes décrits dans le chapitre premier de la problématique qui sont présentées sur le diagramme suivant.

Figure 4: Diagramme d'Ishikawa



Grace aux outils utilisés nous avons recensé les faits suivants dans les deux contextes soumis à notre étude.

Le contexte général :

- ✓ disparités entre les régions et entre les sexes dans l'éducation au Tchad;
- ✓ faible niveau de qualité de l'éducation au Tchad;
- ✓ insuffisance d'infrastructures scolaires et enseignants qualifiés;

Contexte particulier de Sila

- ✓ crise humanitaire avec afflux des réfugiés et personnes déplacées;
- ✓ précarité des populations hôtes, taux élevé d'analphabétisme;
- ✓ manque d'infrastructures éducatives, des manuels scolaires et un déficit d'enseignants qualifiés;
- ✓ refus de certains enseignants de se rendre à leur poste d'affectation;
- ✓ dysfonctionnement de services publics de l'éducation nationale au niveau régional;
- ✓ manque des écoles dans les villages de retour des déplacés;
- ✓ manque d'enseignants qualifiés dans les sites des déplacés.

3.3 Variables étudiées

Pour expliquer le phénomène de l'insuffisance des conditions nécessaires pour une éducation inclusive de qualité plusieurs variables dépendantes et indépendantes sont définies. Dans notre étude les critères établis pour apprécier l'inclusion et la qualité de l'éducation sont énoncés dans le chapitre sur le cadre théorique.

3.3.1 Variable dépendante

La variable dépendante de notre étude est : « l'enseignement primaire dans les écoles de sites des déplacés. »

3.3.2 Variables indépendantes

Les variables indépendantes retenues pour notre étude sont : « l'éducation inclusive de qualité ».

Enfin, cette méthodologie nous a permis de réaliser nos objectifs qui découlent de nos questions de recherche. Les résultats de l'étude suivis de discussion et la proposition pour soutenir l'éducation de qualité en faveur des déplacés tchadiens de la région de Sila sont présentés au chapitre suivant.

4 Résultats et proposition d'un cadre stratégique de plaidoyer.

Les résultats issus de différentes méthodes sont présentés dans un tableau synthétique. Ils sont analysés et discutés. Une proposition au vu des résultats contraignants et opportunités est faite.

4.1 Résultats de l'étude

Il sera énoncé la synthèse des résultats, l'analyse des résultats, la vérification de l'hypothèse et les limites de notre étude en fonction de nos objectifs d'étude.

Il convient donc de rappeler ces objectifs :

- a. Identifier les contraintes à l'éducation primaire dans les sites des déplacés

Les résultats contraignants sont énoncés dans le tableau synthétique, notamment en ce qui concerne les critères d'inclusion et de qualité de l'éducation.

- b. Identifier les opportunités pour soutenir l'éducation primaire dans les sites des déplacés.

Les résultats positifs et qui constituent les opportunités sont le nouvel engagement du gouvernement tchadien à répondre aux besoins du secteur de l'éducation nationale au Tchad. Cet engagement concerne la réalisation des salles de classe et la contractualisation des enseignants dans l'ensemble du pays.

La participation communautaire et la perception de l'importance sociale de l'éducation constituent des atouts majeurs pour appuyer les efforts de plaidoyer menés par la DREN et JRS.

4.1.1 Synthèse des résultats

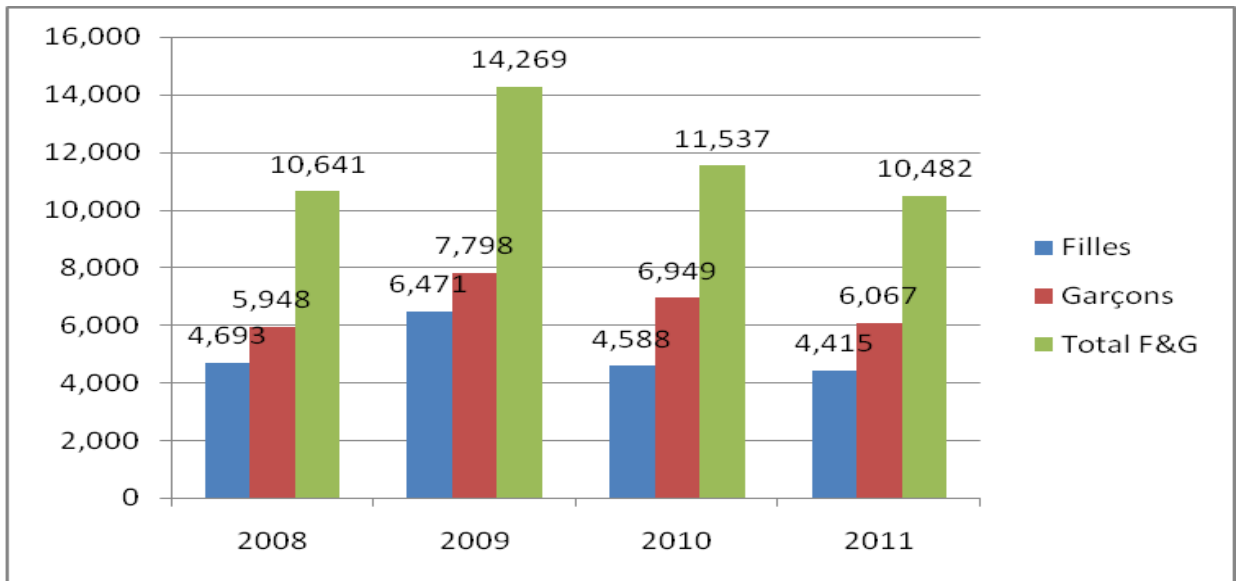
Tableau 1: Synthèse des résultats

Ordre	Méthodologie	Résultats	Critères de l'éducation inclusive de qualité	Observations
1	Revue documentaire	R1 : 200 salles de classes construites dont 164 en paille et 36 en matériau semi durable pour 15050 enfants inscrits en 2011.	nombre suffisant des salles de classe. Le ratio standard au Tchad est de 50 élèves par enseignant et classe. Il faut donc 301 salles de classe pour les 15050 élèves inscrits.	Ce critère n'est pas respecté. Les salles de classe sont insuffisantes et ne favorisent pas les conditions d'apprentissage
2	Entretien avec JRS et enseignants	R2 : 900 heures par année scolaire dans toutes les écoles des sites des déplacés	amélioration du temps scolaire. Le volume horaire dans l'enseignement au Tchad est de 900 heures par année scolaire.	Ce critère est respecté. La DREN et JRS veille à l'application du volume horaire.
3	Entretien	R3 : Difficulté de suivi individuel des élèves. Existence de politique de soutien mais non appliquée. Il est prévu de cours de soutien pendant la période de vacances scolaires en saison des pluies.	réduire sensiblement le redoublement par une politique de soutien adaptée et personnalisée aux élèves en difficulté	Ce critère n'est pas respecté. Les pécules versés aux enseignants communautaires ne leur permettent pas de joindre les deux bouts. Pendant les vacances scolaires ces enseignants sont occupés par les activités champêtres
4	Observation participante	R4 : 20 salles de classes des sites autour de GozBeida sont partagées entre les élèves de niveau CP1 et CP2	organisation pédagogique des salles de classe	Le suivi individuel des élèves devient difficile dans ces conditions.

5	Observation et entretien	R5 : 10 livres de lecture, 10 livres de calcul et 10 livres d'arabe par salle de classe dans certaines écoles.	fourniture des manuels scolaires pour tous les élèves	Tous les élèves ne disposent pas des livres.
6	Observation et entretien	R6 : Tous les enseignants communautaires suivent la formation continue et professionnelle dans l'après midi. 174 enseignants dont 65 titulaires du BEPC. 109 ont passé le BEPC sans succès en 2011.	formation continue et professionnelle des maîtres communautaires	Ce critère est respecté. La formation continue des enseignants communautaires offre des perspectives meilleures pour l'éducation primaire dans la zone de Sila.
7	Entretien avec le délégué et JRS	R7 : 13 enseignants qualifiés. Pas de formation continue (2009-2011).	formation continue des enseignants qualifiés	Les enseignants qualifiés ne bénéficient pas de formation continue.
8	Observation	R8 : Collaboration dynamique entre acteurs et bénéficiaires du projet		Appréciation
9	Entretien	R9 : 70% des parents d'élèves connaissent l'importance de l'éducation		Nombre de personnes interviewées.
10	Revue documentaire	R10 : L'engagement du Tchad à travers la SIPEA		Lettre d'endossement et rapport SIPEA

4.1.2 Analyse quantitative des résultats

Figure 5: Effectif annuel des élèves de 2008 à 2011

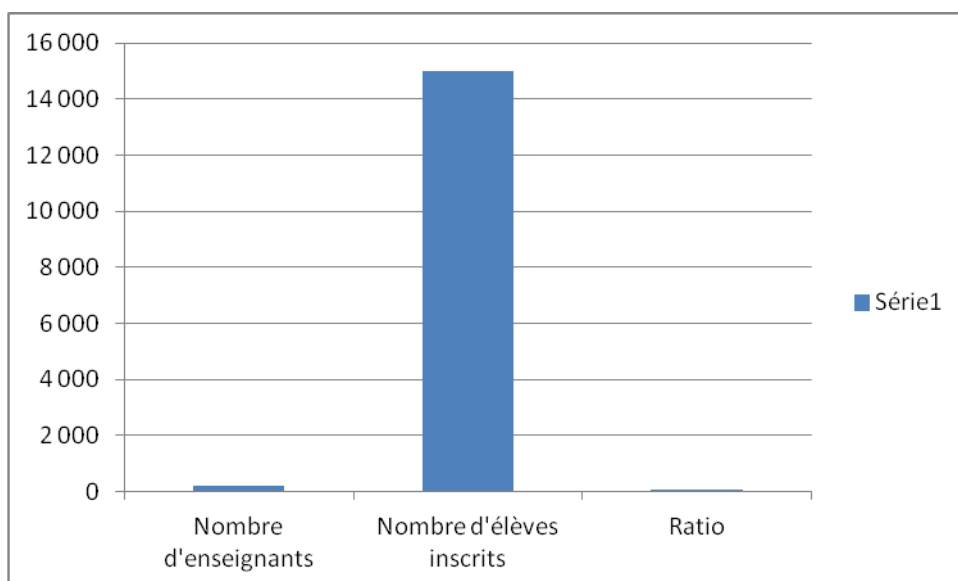


(Source: Auteur, 2013)

L'analyse quantitative de résultats sur l'effectif des élèves des écoles des sites de GozBeida et Koukou (figure ci contre) montre:

- La variation de l'effectif des filles sur la période 2008-2011 marqué par une forte inscription en 2009. Le nombre des filles a commencé par décroître à partir de 2010. Entre 2009 et 2010 on observe un abandon de 1888 filles. Entre 2010 et 2011, le nombre d'abandon est de 173 filles. Soit un taux d'abandon de 32% à compter de 2009. Cet abandon s'explique en partie par le mouvement de retour vers les villages d'origine qui a commencé à partir de 2010.
- Le nombre de garçons à l'école a augmenté sur la période 2008-2010. Entre 2010 et 2011 on observe une réduction de 882 garçons.
- Au total pour les sites de deux départements, 10 482 élèves sont scolarisés en 2012. Dans le rapport final du projet soumis en Mai 2012 à UNICEF par JRS, il est mentionné 11 795 enfants scolarisés. Nous n'avons pas pu obtenir les données sur l'effectif des élèves de Kerfi. On suppose que la différence de 1 313 élèves scolarisés correspond au nombre d'élèves de Kerfi.
- En 2006, il a été identifié un nombre de 20 400 enfants en âge de scolarisation dans les sites. A l'analyse de ces résultats on observe environ 11 231 enfants non scolarisés.

Figure 6: Ratio des élèves par maitre



(Source: Auteur, 2013)

Ce graphique montre le ratio élèves par maitre dans une salle de classe. Comparé aux ratios du reste du pays, on observe un écart considérable.

Ratio standard élèves par enseignant definit dans l'évaluation PASEC CONFEMEN 2010 pour le Tchad est de 50.

Le ratio nombre de livres par élèves est de 0,4. Ceci confirme qu'aucun élève ne dispose de livre.

Tableau 2: Description de la population interviewée

Catégories socioprofessionnelles	Effectifs	Pourcentage
Administrateur de projet JRS	5	
Administrateur de projet Agence des Nations Unies	2	
Spécialistes de l'éducation Agences des Nations Unies	3	
Coordonnateur des activités humanitaires	2	
Administrateur civil de l'éducation régionale	3	
Chefs traditionnels	10	
Enseignants	5	
TOTAL	30	

(Source : Auteur, 2013).

Tableau 3:Appréciation de la participation communautaire

Appréciation de la participation communautaire	Effectifs	Pourcentage
Bonne	5	65%
Satisfaisante	5	10%
Insuffisante	5	15%
Excellente	5	10%
TOTAL	20	100%

(Source : Auteur, 2013)

S'agissant de l'appréciation de la participation communautaire, 65% des personnes interviewées parmi les acteurs humanitaires, APE et leaders locaux estiment qu'elle est bonne.

4.1.3 Vérification de l'hypothèse

Pour mener notre étude nous avons émis deux hypothèses:

- 1) l'enseignement primaire dans les sites des déplacés ne répond pas aux critères d'éducation inclusive de qualité.
- 2) L'éducation sans qualité et qui ne prend pas en compte tout le monde ne contribue pas à la stabilité sociale et économique d'un pays

Pour vérifier ces hypothèses il nous paraît évident de faire ressortir les éléments d'appréciation.

L'évaluation CONFEMEN-PASEC 2010 a fait des recommandations au gouvernement du Tchad. Dans ces recommandations il est définit les critères d'une éducation inclusive de qualité pour le Tchad. Ces critères sont:

- 1) nombre suffisant des salles de classe ;
- 2) amélioration du temps scolaire ;
- 3) réduire sensiblement le redoublement par une politique de soutien adaptée et personnalisée aux élèves en difficulté.
- 4) organisation pédagogique des salles de classe
- 5) fourniture des manuels scolaires pour tous les élèves ;
- 6) formation continue et professionnelle des maîtres communautaires ;
- 7) formation continue des enseignants qualifiés.

Les résultats présentés dans le tableau synthétiques montrent que ces critères ne sont pas respectés.

L'analyse de résultats de l'effectif des élèves sur la période 2009-2011 montre un taux d'abandon de 32% des filles. Le ratio élèves par maître comparé aux autres ratios montre un écart important. Ce ratio

explique l'insuffisance des salles de classe. Le suivi des élèves en difficulté est rendu quasiment impossible. L'insuffisance des manuels scolaires se matérialise par l'absence de bibliothèque scolaire dans les écoles de sites des déplacés. Pas de livre par élève. Les salles de classe sont surchargées et l'enseignement se déroule que dans la journée à cause du nombre insuffisant des enseignants. Il ya un programme de formation continue des enseignants communautaires pour rehausser leur niveau d'étude et les préparer pour accéder à l'école normale des instituteurs en vue de leur reconnaissance par l'Etat comme enseignants qualifiés. Il ya un déficit des enseignants qualifiés dans les écoles de sites des déplacés. Le projet a dû faire face aux enseignants communautaires au nombre de 200 pour assurer l'enseignement primaire.

Au regard de ces résultats nous confirmons ces hypothèses. L'enseignement primaire dans les sites de déplacés ne répond pas aux critères d'éducation inclusive de qualité à cause de l'insuffisance de conditions nécessaires. Une éducation qui ne prend pas en compte tous les enfants et sans qualité ne contribue pas à la stabilité socio économique d'un pays.

Ces conditions peuvent être surmontées à travers une synergie d'actions et un engagement du gouvernement tchadien. Le Tchad s'est engagé à travers une stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation à mettre en œuvre un programme opérationnel sur la période 2013-2015.

4.2 Proposition d'un comité de plaidoyer

Cette partie décrit le contexte et justification de la mise en place du comité de plaidoyer, sa stratégie, l'innovation, le plan d'action et le budget.

4.2.1 Contexte et justification pour la mise en place du comité de plaidoyer

Pour répondre à la problématique d'accès et de qualité de l'éducation en faveur des enfants déplacés de la région de Sila, il faut des actions concertées et soutenues qui s'inscrivent dans la durée et impliquant tous les acteurs de l'éducation et la communauté. Un cadre de plaidoyer est donc indiqué pour mener les actions de sensibilisation, de plaidoyer et d'actions en faveur de l'éducation et alphabétisation dans les sites des déplacés.

Les acquis de JRS et sa présence dans la zone constituent des atouts importants. Les APE sont fonctionnelles dans toutes les écoles de sites des déplacés. Les maitres communautaires éprouvent le désir d'apprendre. L'ouverture en 2009 de l'école normale d'Instituteurs à Sila est une opportunité pour soutenir l'encadrement des maitres communautaires. La population de Sila en général et les déplacés en particulier réclament davantage les meilleures conditions de vie. L'éducation est perçue par la population comme le levier de leur épanouissement et le développement de leur région. L'initiative de développement est soutenue par la population et relayée par les leaders d'opinion. On note dans la zone la présence de trois (3) radios communautaires et l'antenne de l'Office National de la Radio et Télévision du Tchad. Plus de la moitié des personnes déplacées ont opté pour l'intégration définitive dans les sites.

L'engagement du gouvernement à travers la SIPEA constitue une opportunité à saisir. En Aout 2012, le

Tchad et ses partenaires techniques et financiers (AFD, BAD, IDA, UNICEF, PAM, Coopération Suisse) ont signé une lettre d'endossement de la Stratégie Intérimaire pour l'Education et l'Alphabétisation (SIPEA).

La SIPEA est l'aboutissement d'un long processus qui vise l'accession du Tchad au partenariat mondial de l'éducation et une meilleure structuration du développement du secteur. Elle a été finalisée en juillet 2012 et soumise à un programme ambitieux avec un nombre important d'objectifs et de stratégies pilotes couvrant entre autres les modalités de construction scolaire, l'amélioration de la contractualisation des enseignants, la contractualisation des opérateurs d'alphabétisation et des nouveaux centres pilotes pour l'éducation de base non formelle. Le budget estimé pour la mise en œuvre de la SIPEA sur la période 2013-2015 est de 296 milliards de FCFA soit 591 millions USD. Cette enveloppe couvre l'ensemble de dépenses des axes stratégiques identifiés. Les ressources propres de l'Etat couvriront 79% du budget. Les ressources extérieures couvriront 19,2% dont 8% par le PME. L'engagement de l'Etat à travers la SIPEA constitue une opportunité pour l'éducation en faveur des enfants déplacés.

Les ressources pétrolières sont orientées ces dernières années vers le secteur des infrastructures routières en vue de désenclaver le pays et les infrastructures de base sur l'ensemble du territoire en raison de la stabilité que connaît le pays depuis 2009. Cependant la planification et la répartition de ces ressources ainsi que la priorisation de secteurs d'investissement font l'objet de controverse au niveau national. Le processus de décentralisation amorcé il y a quelques années se poursuit avec les récentes élections communales. Les exigences des populations sont prises en compte dans la conception des politiques du gouvernement. Les élections législatives sont organisées régulièrement, toutes les entités territoriales sont représentées à l'assemblée nationale. Les élus du peuple sont interpellés instamment par leurs électeurs sur la nécessité d'améliorer les conditions de vie. La liberté de presse existe, la bonne gouvernance devient l'exigence des hautes autorités. L'opinion publique est de plus en plus critique sur les actions gouvernementales. Les acteurs non étatiques sont de plus en plus impliqués dans le processus de décentralisation et de développement du pays.

Enfin le processus démocratique exige la participation de la population dans la gestion des affaires publiques. Cette population est au centre de tous les débats et préoccupations du gouvernement. Par conséquent son rôle devra être plus déterminant pour que ses préoccupations réelles soient prises en compte et de la façon la plus prompte possible. Le cadre permanent de plaidoyer permettra de mieux organiser les communautés locales et d'agir en faveur de l'accès à une éducation de qualité.

4.2.2 La stratégie du comité de plaidoyer pour l'éducation en faveur des déplacés

La stratégie du cadre de plaidoyer concerne la structure du comité à mettre en place, le choix des thèmes à défendre, les solutions proposées, la vision, la mission et les objectifs du comité.

1) Structure du comité de plaidoyer

Le comité représente le cadre de réflexion et d'actions du plaidoyer en faveur de l'éducation des

déplacés. Il sera constitué de deux catégories des membres parmi lesquels figurent les acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation dans les sites des déplacés. Il sera dirigé par un président qui va instituer des rencontres régulières avec les membres.

2) Les membres

Deux catégories des membres constituent le groupe de pression et de plaidoyer.

- a) La première catégorie est constituée des acteurs locaux notamment JRS, APE, Notables de la région.
- b) La deuxième catégorie est constituée des députés de la région et des responsables de la DREN.

Les membres du comité de plaidoyer seront familiarisés avec les différents problèmes de l'éducation dans les sites de Sila. Etre en mesure de comprendre les politiques du gouvernement en matière de l'éducation nationale. S'imprégner de tous les enjeux politiques et démocratiques du pays. Connaitre le processus d'élaboration du budget général de l'Etat. Etre informé de tous les programmes mis en œuvre par le gouvernement en matière d'éducation. Enfin s'engager aux actions de plaidoyer et de communication au sein de leur instance et participer régulièrement aux rencontres du comité.

3) Le président du comité

Il est chargé de veiller au bon déroulement des activités de plaidoyer et de s'assurer que les objectifs soient atteints. Faire preuve de qualités d'encadrement et de management d'équipe. Connaitre les politiques éducatives et avoir des contacts professionnels avec les responsables politiques du pays. Veiller à la mise en place d'une équipe permanente et assurer l'autonomie de la gestion du comité. Il devra à cet effet mobiliser les ressources nécessaires pour la bonne marche des activités. Recruter et former le personnel compétent. S'assurer que les membres s'acquittent de cotisations.

4) Réunions

Après avoir formé le comité et le doter d'un personnel, le président devra consulter les membres et le personnel pour établir un calendrier provisoire des réunions. Les réunions régulières sont importantes pour une collaboration efficace et l'identification des problèmes à résoudre.

a. Choix des thèmes à défendre

Après la mise en place du comité de plaidoyer et pour répondre à la problématique de l'éducation dans les sites des déplacés, le comité doit choisir les thèmes à défendre. Pour mieux servir les populations déplacées, une approche participative s'impose. Il est donc logique de leur demander les thèmes qui leur tiennent à cœur dans ce secteur.

A cet effet, les membres du comité et le personnel devront concevoir le questionnaire d'une enquête. Il convient donc d'administrer l'enquête dans les sites des déplacés. Le questionnaire identifiera une série de problèmes spécifiques et une série des solutions proposées et les classer par ordre de priorité. Il permettra de prioriser les besoins et les solutions.

Il faut également noter qu'en raison de leur aptitude à suivre régulièrement les questions politiques et la facilité à communiquer, les membres du comité sont informés des thématiques importantes. Sur la base de ces informations, une liste des thèmes à défendre devra être proposée aux membres qui se chargeront de les classer par ordre de priorité.

b. Développer des solutions proposées

Une fois que les thèmes prioritaires à défendre sont établis, le comité devra développer des solutions adaptées. Ensuite rédiger un document de position détaillé sur chaque problème, énonçant clairement la vision du comité et les solutions proposées soutenues par des arguments convaincants. Ce document sera soumis à l'appréciation des experts des universités du Tchad, de l'ISESCO, l'ISSED, de l'APICED, de l'UNICEF pour bénéficier de leur apport précieux.

c. Vision du comité de plaidoyer :

La vision du comité consiste à promouvoir l'éducation pour tous dans la région de Sila en général et dans les sites des déplacés en particulier. A travers l'implication de la communauté, la mobilisation de tous les acteurs afin de faciliter l'accès à une éducation de qualité à tous les enfants déplacés.

Considérant l'importance sociale de l'éducation telle que affirmée par l'UNESCO : « L'éducation doit être un moyen de donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent. L'apprentissage doit aussi prendre en compte les valeurs, les attitudes et les comportements qui permettent aux individus d'apprendre à vivre ensemble dans un monde qui se caractérise par la diversité et le pluralisme ».

Face aux enjeux actuels que connaît le monde marqués par les violences, les conflits et le récent phénomène d'extrémisme, contribuer à travers l'éducation de qualité à la stabilité sociale, économique et politique des sociétés en réduisant le risque des conflits violents et en renforçant la cohésion sociale afin de contribuer à la résolution des conflits et à l'édification de la paix au Tchad.

d. Valeurs

Les crises sont une occasion d'enseigner à tous les membres d'une communauté de nouvelles compétences et des nouvelles valeurs : l'importance de l'éducation inclusive, de la participation et de la tolérance, la résolution des conflits.

La société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité : l'éducation perpétue et renforce cette homogénéité en fixant d'avance dans l'âme de l'enfant les similitudes essentielles que réclame la vie collective.

La participation des députés de la région, de la délégation régionale de l'éducation nationale, de JRS, des chefs traditionnels et leaders religieux, les enseignants communautaires, des associations des parents d'élèves, l'implication des mères d'élèves, dans un cadre formel et stratégique permet d'obtenir des résultats meilleurs. En s'inspirant de la participation, faire de l'éducation inclusive et de qualité une réalité en milieu rural et défavorisé.

La résolution des conflits est un concept qui existe déjà dans nos sociétés rurales où les risques des conflits civils ont été toujours contenus. Ces sociétés subissent malheureusement les conséquences des conflits armés dont ils sont de loin les auteurs, mais impliqués par le phénomène d'enrôlement et de division. Pour barrer la route aux acteurs de troubles, l'éducation inclusive et de qualité permettra de mieux outiller le processus de résolution des conflits.

e. Objectif général

L'objectif global du cadre permanent de plaidoyer est de contribuer à l'amélioration des conditions d'éducation primaire dans les sites de déplacés.

f. Objectifs spécifiques

- ✓ Mettre en place un cadre permanent de concertation et de plaidoyer constitué des députés de la région, de comité villageois, des APE, du Ministère de l'éducation nationale.
- ✓ Faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour un investissement à la hauteur des besoins éducatifs promouvoir le dialogue et la participation de la communauté avec les acteurs politiques
- ✓ Faire le plaidoyer pour la construction des centres d'alphabétisation et la formation des maitres communautaires ainsi que leur prise en charge effective par l'Etat.
- ✓ Renforcer les Associations des Mères Educatrices (AME) dans les sites de déplacés et promouvoir la scolarisation des filles et l'autonomisation des femmes à travers les activités génératrices des revenus, des petites exploitations agricoles et de transformation.

4.2.3 Innovation

La spécificité du cadre permanent de plaidoyer en faveur de l'éducation est qu'il intègre les acteurs locaux et les acteurs publics. Ces acteurs constitués des notables religieux et traditionnels, des APE, des AME, des députés de la région, de JRS, les médias et du Ministère de l'éducation devront échanger dans un cadre formel et établissent un contrat social.

C'est un cadre de dialogue et participation entre les populations locales et les acteurs politiques. Il offre des possibilités régulières d'échanges sur la question de l'éducation. La réalité est que le processus démocratique est de mieux en mieux appréhendé par la population locale. Elle est consciente que l'élection des députés émane de sa volonté et que par conséquent ils sont leurs représentants chargés de traduire leurs besoins sociaux en action. Il n'existe pas un cadre formel dans la région de Sila.

En outre la mise en place de ce comité passera par l'organisation d'un forum régional sur l'éducation en faveur des enfants déplacés. Ce forum verra la participation des différents acteurs locaux, les partenaires stratégiques du comité, le Ministère de l'Education Nationale. Le plan d'action et le budget pour l'organisation de ce forum et une enquête pour l'identification des besoins en éducation sont présentés comme suit.

4.2.4 Plan d'action opérationnel du comité

Tableau 4: Plan d'action opérationnel du comité

Plan d'actions opérationnel du comité de plaidoyer pour la période 2013-2014				
Objectif général: Contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement primaire dans les écoles des déplacés				
Priorité	Objectifs spécifiques	Activités	Période	Responsable
1	Mise en place du comité de plaidoyer	Identification des membres potentiels	Jun-13	JRS-APE-IDEN
		Organisation d'un atelier de lancement	Jul-13	JRS-APE-IDEN
		Selection des membres du comité	Jul-13	JRS-APE-IDEN
		Démarche administrative pour autorisation de fonctionner	Jul-13	Comité
2	Organiser un forum régional de l'éducation en faveur des enfants déplacés	Identification des invités	Aug-13	Comité
		Location de salle de conférence	Sep-13	Comité
		Transport des participants	Sep-13	Comité
		Perdiem et collation	Sep-13	Comité
		Identification des partenaires financiers et techniques		JRS-Comié
3	Préparer le plan d'actions stratégique du comité	Organiser une enquête sur l'identification des besoins	Oct-13	Comié
		Organiser un atelier de restitution des résultats de l'enquête	Dec-13	Comité
		Préparer un plan de réponses	Dec-13	Comité
		Préparer un projet de plaidoyer	Jan-14	Comité
4	Mettre en œuvre le projet de plaidoyer	Identifier les activités	Feb-14	Comité
		Mobilisation des ressources	Feb-14	Comité
		Mise en œuvre	Mar-14	Comité

(Source : Auteur, 2013)

4.2.5 Budget estimatif

Tableau 5: Budget estimatif du plan opérationnel

Budget estimatif pour la mise en œuvre du plan d'actions opérationnel				
Priorité	Objectifs	Activités	Coût	Unité monétaire
1	Mise en place du comité de plaidoyer	Identification des membres potentiels	100,000	XAF
		Organisation d'un atelier de lancement	200,000	XAF
		Sélection des membres du comité	50,000	XAF
		Démarche administrative pour autorisation de fonctionner	100,000	XAF
		Sous total 1	450,000	XAF
2	Organisation du forum régional	Identification des invités	50,000	XAF
		Location de salle de conference	250,000	XAF
		Transport des participants	500,000	XAF
		Perdiem et collation	1,000,000	XAF
		Identification des partenaires financiers et techniques	100,000	XAF
		Sous total 2	1,900,000	XAF
3	Préparer le plan d'actions stratégique du comité	Organiser une enquête sur l'identification des besoins	6,000,000	XAF
		Organiser un atelier de restitution des résultats de l'enquête	1,000,000	XAF
		Préparer un plan de réponses	300,000	XAF
		Préparer un projet de plaidoyer	1,000,000	XAF
		Sous total 3	8,300,000	
4	Mettre en œuvre le projet de plaidoyer	Identifier les activités	200,000	XAF
		Mobilisation des ressources	500,000	XAF
		Mise en œuvre		XAF
		Sous total 4	700,000	
		Total général	11,350,000	

(Source: Auteur, 2013)

4.2.6 Limites de recherche

Notre étude comme toute œuvre humaine ne dégage pas une vérité absolue. Nous n'avons pas pu obtenir les informations sur la situation des enfants déplacés du département de Kerfi. Le mouvement de retour aux villages d'origine commencé depuis 2010 ne nous a pas permis d'obtenir des informations sur le nombre total d'enfants retournés. Nous n'avons pas pu approfondir nos recherches sur le programme d'enseignement des élèves dans les écoles des sites des déplacés.

Conclusion

Au terme de ce travail portant sur l'éducation en faveur des enfants déplacés du Tchad : cas de la région de Sila, il convient de rappeler le contexte. L'enseignement primaire dans les sites des déplacés de la région de Sila est marqué par une insécurité et la précarité des populations déplacées. L'UNICEF, le JRS et le ministère tchadien de l'éducation nationale se sont mobilisés à travers le projet d'éducation primaire dans les sites des déplacés pour assurer le fonctionnement des écoles. La principale question de recherche consiste à vérifier si l'éducation primaire dans les écoles des déplacés répond aux critères de l'inclusion et de qualité. L'objectif de cette étude est de contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement dans les écoles des sites des déplacés.

L'éducation est un droit fondamental nécessaire à l'exercice de tous les autres droits humains. De ce fait, ce droit devient un impératif qu'il convient d'assurer dans toutes les circonstances. Le cadre d'action de Dakar définit lors du forum mondial (Avril 2000) en faveur de l'éducation pour tous a permis de mobiliser la communauté internationale en faveur de l'éducation pour tous (enfants, jeunes et adultes). Dans le cadre opératoire de cette étude, il est identifié les critères de l'éducation inclusive de qualité. Ces critères sont les indicateurs pour vérifier l'hypothèse de l'étude.

Afin de mieux analyser la problématique de cette étude, nous avons adopté une démarche méthodologique basée sur l'observation participante, l'analyse documentaire et l'entretien semi directif avec les acteurs impliqués au projet d'éducation primaire dans les sites des déplacés. Les données recueillies nous ont permis de décliner les résultats de l'étude.

Il ressort donc de ces résultats que l'insuffisance des salles de classe, des manuels scolaires et le déficit d'enseignants qualifiés affecte la qualité de l'enseignement. Pour répondre au déficit éducatif le projet a dû recruter des enseignants communautaires dont plus de 80% n'ont pas les qualifications requises. L'insuffisance des salles de classe fait accroître le ratio élèves/ maître et rend donc difficile le suivi individuel des élèves. Ce suivi est très important pour l'ensemble des élèves. Il est plus spécifique pour ceux qui ont des difficultés d'apprentissage. Le maître représente un modèle pour l'élève. Par sa connaissance et la transmission de cette connaissance, il inspire l'élève. Par sa qualification axée en priorité sur la pédagogie et ses valeurs intrinsèques, il incarne les valeurs sociales. Il est donc crucial que les maîtres communautaires aient les qualifications requises pour permettre une éducation de qualité aux enfants déplacés.

Au vu de ces résultats, on observe que les critères de l'éducation inclusive ne sont pas respectés. L'éducation de qualité est un impératif qu'il convient d'assurer à tous pour contribuer à la stabilité socio économique de pays. Par conséquent nos hypothèses de départ sont confirmées.

La cohésion sociale et l'édification de la paix sont des valeurs fondamentales qu'il faut promouvoir et préserver. Ces valeurs ne peuvent être acquises que par l'éducation. Le gouvernement tchadien a la responsabilité première de garantir l'accès à l'éducation de qualité aux enfants déplacés. La communauté a un rôle impératif à jouer dans la promotion de l'éducation pour tous.

La mise en place du comité de plaidoyer pourrait contribuer à réunir les conditions nécessaires pour une éducation inclusive de qualité. Cependant l'engagement politique du gouvernement tchadien et celui des membres du comité de plaidoyer demeurent des déterminants dans la réussite des objectifs assignés au comité.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Paulo F, auteur Brésilien dans son ouvrage «pédagogie des opprimés»,
- Émile D, 1900 «La sociologie et son domaine scientifique.»
- Emile D: Sociologie de l'éducation, tiré Sciences sociales, 2^e édition, 2000, Sirey)
- J.P Olivier D S« Observation et description en socio-anthropologie » dans Blundo G et Olivier : Pratiques de la Description, Enquête, 3, Paris, Editions de l'EHESS, 2003.
- Filloux J C et Durkheim: «Pédagogues et pédagogie», 1994
- Merlin, P. C: «L'humanitaire: ses exigence et ses enjeux»

Articles

- PAM (Décembre 2007) Enquêtes sur les capacités d'autosuffisance alimentaire des réfugiés soudanais, populations déplacées tchadiennes et populations hôtes à l'Est du Tchad.
- UNESCO (Septembre 2012)- Le Plan d'Action National d'Alphabétisation du Tchad 2012-2015
- UNESCO (2009), ED-2009/WS/31 cld1705.9: Les principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation.
- UNESCO (1995), ED-95/WS/2: Conférence mondiale sur les besoins spéciaux: accès et qualité, Salamanque- Espagne Juin 1994.
- Fondation HEWLETT (2008): Initiative «une éducation de qualité dans les pays en voie de développement.»
- Ministère de l'éducation nationale du Tchad (2008): Le Développement de l'éducation au Tchad, rapport national 2008
- Banque Mondiale (2007): Système éducatif tchadien : Eléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique. Banque Mondiale 2007
- Réseau Inter-Agence d'éducation d'urgences (INEE-2009): Normes Minimales d'Education en Situations d'Urgence, des crises et de reconstruction.
- JRS (2011): Rapport annuel des activités
- IUESUE-CICR, Paris Juin 2010: Humanitaire et conflits armés : Les défis contemporains
- PNUD (2006): Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2006-2010 (UNDAF)
- ECHO (2010): Rapport sur la situation humanitaire au Tchad
- IRIN GLOBAL nouvelles et analyses humanitaires (2008) : Un semblant de l'éducation pour les enfants déplacés du Tchad.

- UNHCR (2009): Rapport des activités au Tchad.
- PNUD (2012): Document de programme pays pour le Tchad
- PASEC-CONFEMEN (2010): Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad: Quels sont les facteurs de réussite?
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP (No 0149/2009) : «TCHAD: La poudrière de l'Est, Rapport Afrique»
- Ministère du plan et développement du Tchad(2008): Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté. SNRP2 2008-2011

Sites web

- <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPIRIN82325/>
- [http://www.internaldisplacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/83F03D0E4E67ECC48025709E0041A2F6/\\$file/GPFrench.pdf](http://www.internaldisplacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/83F03D0E4E67ECC48025709E0041A2F6/$file/GPFrench.pdf) consulté le 27 Janvier 2013.
- <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/right-to-education/>, consulté le 14 Mars 2013 à 22h18.
- www.ineesite.org consulté le 27 Janvier 2013
- <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d3b0.html> consulté le 27 Janvier 2013.
- http://www.unicef.org/french/education/index_quality.html, consulté le 14 Février 2013.
- <http://www.afriquinfos.com/articles/2012/10/2/tchad-lecole-tchadienne-face-nombreuses-faiblesses-210704.asp>, consulté le 14 Février 2013.

Annexes

- 1- Guide d'entretien
- 2- Données sur l'effectif des enfants
- 3- Lettre d'endossement de la SIPEA

Annexe 1 Guide d'entretien auprès des acteurs impliqués					
Personne interviewée	Fonction	Lieu	Date	Questions	Informations recueillies
				Q1: Conditions matérielles <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salles de classe - Temps scolaire - Organisation pédagogique de salles - Suivi des élèves - Politique de soutien aux élèves en difficulté 	
				Q2: Le fonctionnement des APE <ul style="list-style-type: none"> - Nombre des APE qui fonctionnent - Type d'organisation - Rôle - Motivation des membres 	
				Q3: La formation et profil des enseignants <ul style="list-style-type: none"> - Qualification des enseignants - Type de formation - Fréquence de formation 	
				Q4: La participation de la communauté <ul style="list-style-type: none"> - Motivation des parents - Perception de l'importance de l'éducation - Participation des chefs traditionnels 	

Annexe 2 : Effectif des élèves des écoles de GozBeida et Koukou pour la période 2008-2011

Année	GozBeida		Koukou		Effectif total par sexe		Total élèves
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
janv-08	2 812	2 244	2 201	1 464	5 013	3 708	8 721
mars-08	2 979	2 441	2 221	1 767	5 200	4 208	9 408
nov-08	3 794	3 164	3 838	2 999	7 632	6 163	13 795
juin-09	3 899	3 066	3 899	3 405	7 798	6 471	14 269
juin-10	4 402	2 725	2 547	1 863	6 949	4 588	11 537
juin-11	3 924	2 807	2 572	1 635	6 496	4 442	10 938
déc-11	3 716	2 605	3 034	2 299	6 750	4 904	11 654
déc-11	3 034	2 557	1 921	1 342	4 955	3 899	8 854